

Présence Verte

LA TELEASSISTANCE

TOUJOURS A VOS COTES

7J/7 et 24H/24



« Bien vivre chez soi en sécurité, ça se partage! »

La montre contemporaine : discrète, cette véritable montre intègre le dispositif de téléassistance Présence Verte.

Le détecteur de chute : fonctionne en appui volontaire comme en détection automatique de chute !



Présence Verte, la téléassistance qui s'adapte à toutes les situations.



Le dispositif GPRS : pour les personnes qui n'ont pas de ligne France Télécom ou qui ont une installation téléphonique en dégroupage.



Présence Verte, le 1^{er} opérateur de téléassistance en France.

Agence Ain - Rhône : 04 74 07 88 85







N° 70 • DÉCEMBRE 2011



Le **trimestre** en images /



Dossier Familles monoparentales: Huit pages de témoignages et



Portrait Denise Avediguian, un engagement hors norme. /



Table ronde L'insertion des jeunes adultes. p. 36-38



Accessibilité Visite avec le CAUE de trois communes pionnières. /



Interview Rémi Guilleux, vice-président de l'Unaf en charge de l'éducation. I

40-42



Entre nous Céline Tournus, déléguée départementale du Secours catholique /

p. 43



Reportage Quand les compagnons d'Emmaüs réalisent un espace écolo-durable au Salon de l'habitat /

p. 40-42



Vu d'Europe Prison, la politique de l'enfermement /



Le Cahier Partenaires 20 pages d'actions et d'initiatives des opérateurs sociaux et médico-sociaux



Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires: Adapei, Adréa Mutuelles Pays de l'Ain, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. Directeur de la publication: Jacques Dupoyet. Directeur de la rédaction: Alain Gilbert. Rédactrice en chef: Pauline Froppier. Rédaction: Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet. Photos: Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com/), Guy Huneau (www.jingoo.com/guyhuneau/) - Illustrations: Nikow' (www.nikowstrips.wordpress. tin, Agnès Bureau, Daniel Gillet. Photos : Daniel Gill com/), Hervé Jardin (www.hjardin.canalblog.com/).

Réalisation: Réalisation: M&G Éditions - 158, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail: redac@mg-editions.com Site: www.interaction01.info. Impression: Imprimerie Multitude. Tirage: 10 000 ex. N°ISSN: 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

TUTELLE



ARS

→ Christophe Jacquinet, 45 ans, a été nommé directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes le 5 décembre. Diplômé de Sciences-Po Paris, il a occupé différents postes de directeur d'établissement de santé avant d'être nommé directeur général de l'ARS de Picardie. Il remplace Denis Morin nommé à la Cour des comptes. •



→ À l'Urssaf de l'Ain, Thierry Glories succède à la présidence en remplacement de Patrick Liébus qui a effectué ses deux mandats légaux. •



Soutenir les tuteurs familiaux

→ Fondée en 1973, l'Association tutélaire des majeurs protégés de l'Ain (ATMP 01) a pour mission de gérer toutes les affaires d'un majeur qui a été placé sous protection par voie judiciaire. Mais il arrive qu'une personne de l'entourage soit nommée tutrice. « Dans l'Ain, près de 50 % des tutelles sont gérées par les familles », souligne

Christophe Clerc, le nouveau directeur de l'ATMP 01. Or la famille rencontre parfois des difficultés dans la mise en œuvre de cette mission. Devant des situations parfois complexes à dénouer, les familles sont souvent seules. Pour répondre à ce besoin, l'ATMP 01 a mis en place un service d'aide aux tuteurs familiaux. Entièrement gratuit, le service informe, apporte une aide technique et un suivi individualisé au tuteur familial. Il peut être contacté par téléphone (ligne dédiée), courriel ou courrier. Des permanences téléphoniques et physiques sont mises en place dans les 4 antennes du département. Le service peut même se déplacer sur demande.

ATMP01 – Tél. 04 74 32 75 75 E-mail : atmp01@wanadoo.fr



EN BREF



Formation → La convention de

coopération entre l'IREIS de l'Ain et l'IAE de Lyon (Université Jean Moulin) en vue de la préparation du Master 1 en Management des entreprises concomitante à celle du CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale) a été signée le 16 novembre. Cette formation de niveau II universitaire dispensée à l'IREIS de Bourg-en-Bresse, pour 24 étudiants futurs cadres de direction du secteur social et médico-social, comprend

400 heures de théorie et 420 heures de pratique sur une durée de 2 ans. ●

Accompagner

D'ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) de l'Ain propose une formation à destination des professionnels qui encadrent des adolescents, sur le thème « Adolescence, famille et addictions ». Elle se déroulera du 21 au 23 mars 2012 à l'AGLCA (2 boulevard Joliot-Curie à Bourg-en-Bresse). Tarif: 450 € TTC par personne pour les trois journées (s'inscrit dans le cadre de la formation professionnelle) ●

Tél. 04 74 23 36 61

Rencontre

→ Le forum sur la mobilité internationale organisé par la Maison des étudiants et le Bureau information jeunesse aura lieu le 18 janvier au Pôle socioculturel de Saint-Denis-lès-Bourg de 14 h à 19 h. L'objectif de cette journée est de proposer de l'information sur la mobilité internationale et permettre aux lycéens, aux jeunes en recherche d'emploi, aux étudiants, aux parents de trouver des réponses à leurs questions sur comment trouver un stage, un travail à l'étranger, faire du volontariat international, s'installer dans un pays...

Au programme : espace d'échanges et de témoignages de jeunes, d'étudiants et de



salariés, exposition sur l'Europe grâce au relais Europe Direct du Bij. •

Conférence

L'association Réseau Hommes Rhône-Alpes, dont l'objectif est la promotion de groupes de parole et d'activités relationnelles entre des hommes de la région Rhône-Alpes, invite Guy Corneau, psychanalyste québécois, le 9 février, à la salle des fêtes de Péronnas. Il viendra parler, à partir de son expérience d'un cancer de stade 4 en rémission, des aspects physiologique, psychologiques et spirituels de la maladie sans négliger aucune forme de soin.

Tél. 06 60 46 94 95 - http://www. reseauhommes.com/ - Prix : 12 €





Le beau et le bien

→ InterAction fête son 70e numéro avec une toute nouvelle formule! oici donc, comme promis, le 70° numéro d'InterAction dans une nouvelle livrée, la quatrième depuis sa création en 1993. Bientôt 18 ans! Comme le temps passe pour ce magazine qui se croyait, et qui se croit toujours, comme l'oiseau sur la branche...

Une nouvelle maquette, pour quoi faire? Pour faire beau, jeune et séduisant. Plus sérieusement, pour redynamiser des pages toujours denses, parfois austères. Interaction prend d'autres couleurs et d'autres contours, découpe mieux ses articles, améliore surtout le confort de lecture. Nous avons tiré profit de l'enquête menée l'an dernier auprès de nos lecteurs.

Une nouvelle organisation du contenu, à quoi bon? La question de regrouper en un seul cahier ce que nous appelons les pages Partenaires a fait débat au sein du comité éditorial réuni au grand complet en juillet dernier. La volonté de donner plus de densité à ces contributions vitales pour le magazine, mais aussi plus d'actualité aux informations et plus de transversalité aux sujets traités, l'a emporté. Le cahier Partenaires est le reflet de ce qui se fait et se vit sur le terrain. Il est la raison d'être d'InterAction. Pauline Froppier, la rédactrice en chef, le suivra avec un soin particulier.

Pour le reste, ni la lettre ni l'esprit ne changent. InterAction reste un magazine confié à une équipe de journalistes professionnels qui ont reçu mission d'être les témoins de l'action sociale dans l'Ain. Ses colonnes sont ouvertes à tous ceux qui partagent nos valeurs. Le secret de sa longévité tient probablement dans l'obligation qu'il a d'être à l'écoute avec loyauté et humilité. Vertus qui font de nous des acteurs sociaux, au même titre que ceux qui nous lisent ou nous soutiennent. Sachez que le succès de cette formule aiguillonne nos plumes et que chaque numéro nous retrempe dans l'encrier de la pertinence.

Nous accueillerons avec grand intérêt vos réactions sur cette nouvelle formule pour l'améliorer au fil des numéros à venir. Un appel, un courriel, un message sur notre site Internet, quelques mots lors d'une rencontre... La formule n'est pas gravée dans le marbre. Faire beau, c'est bien, mais faire bien, c'est beau.

Pauline Froppier Alain Gilbert

Contacts: Site: www.interaction01.info

e-mail: redac@mg-editions.com

Le trimestre en im



Le 8 octobre, tous les services chargés d'assurer la sécurité des personnes ont participé à la Journée de la sécurité intérieure (police nationale et municipale, gendarmerie, douanes, armée, service d'incendie, pôle départemental de la sécurité routière). Le temps d'une journée, la place Carriat de Bourg-en-Bresse s'est transformée en champ de présentation et de démonstration de divers exercices : neutralisation par un chien d'intervention d'un malfaiteur armé, intervention sur un feu de friteuse, simulation d'une fuite de gaz...



Campagne sur le terrain le 8 octobre au marché pour l'antenne de Bourg de l'association Habitat et humanisme. Bénévoles et étudiants ont vendu divers objets pour sensibiliser le grand public au problème du mal-logement. Habitat et humanisme achète et réhabilite des logements, en gère pour des propriétaires privés ou publics, développe les habitats collectifs, œuvre pour une approche intergénérationnelle du logement.

www.habitat-humanisme.org



Cet été, 6 jeunes (3 de l'Ain et 3 du Rhône) sont partis à la rencontre du peuple bosniaque grâce à l'association Enfrance du monde située à Villars-les-Dombes. Objectif : découvrir d'autres cultures, mais aussi aider les associations humanitaires sur place. Un voyage financé grâce à l'appel à projets Jeunes du Conseil général, aux actions organisées dans de l'année et à la participation des familles. En 2012, de jeunes Bosniaques rencontrés devraient être accueillis en France.

http://enfrancedumonde. solidairesdumonde.org/

ages



Il fallait oser! Le 4 octobre, l'association Les sorties du cœur 01 a embarqué 8 résidents des EHPAD de Bourg pour un baptême de l'air sur l'aérodrome de Jasseron. Âgés de 88 à 94 ans, ils ont vécu une belle expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Certains ont dû vaincre leurs peurs. D'autres n'ont pas été arrêtés par le fait qu'il fallait escalader l'aile de l'avion pour monter dedans!

Tél. 04 74 21 84 46



Du 18 au 20 novembre, la Communauté de communes du Plateau d'Hauteville et l'Espace Petite enfance Pierrot et Colombine ont réuni associations, institutions, élèves et enseignants autour d'actions éducatives. Un érable de l'Amour a même été planté.



Le 19 septembre, une prestation de redynamisation socioprofessionnelle (RSP) avec Tremplin a débuté sur le canton de Pont-de-Vaux. Sur quatre mois, trois projets vont se dérouler avec la Bibliothèque et le musée Chintreuil. Le premier est la restauration d'une propriété de l'association Patrimoine des pays de l'Ain, à Ozan où le groupe RSP est intervenu pour déblayer un bâtiment, trier les matériaux à récupérer. Tél. 06 71 95 12 90



En organisant la Rencontre Ain'Fo Santé le 24 novembre au foyer rural de Poncin, les missions locales de l'Ain souhaitaient que les 150 jeunes présents, âgés de 16 à 25 ans, prennent mieux conscience de l'importance de leur santé au quotidien et soient mieux informés sur les outils à leurs disposition. Via un « speed dating », des petits groupes sont passés par divers stands : hygiène bucco-dentaire, accès aux droits, alimentation, activité physique, addictions, contraception, vue, dépistage, gestion du stress...



La Direction départementale de la cohésion sociale, la Direction départementale de la protection des populations (DDPP) et la Délégation territoriale de l'Ain de l'Agence régionale de santé (DT-ARS) ont déménagé dans leurs nouveaux locaux, ex-siège de la Semcoda (9 rue de la Grenouillère à Bourg). Une opération exemplaire selon le Préfet, Philippe Galli, entièrement financée par la revente de bâtiments appartenant à l'État et qui permet de réaliser des économies en rassemblant les services.

ANNIVERSAIRE SOCIAL



Ain **profession sport**

→ Vendredi 25 novembre, plus de 150 personnes, éducateurs professionnels, présidents de club ou comité, partenaires et institutionnels ont fêté les 20 ans de l'association Ain profession sport & culture (APSC) au centre festif de Ceyzériat. Agissant en faveur de l'emploi associatif sportif et socioculturel du département, l'association et ses missions ont été présentées sous la forme d'une pièce de théâtre mise en scène avec autodérision par les permanents et élus d'APSC. ●

www.ain-profession-sport.fr

Maintenir le lien

→ Les Rencontres nationales des Relais enfants parents se sont déroulées pour la première fois dans l'Ain les 25 et 26 novembre 2011. Le colloque fédéral ouvert à tous sur le thème « L'adolescent confronté à un parent en situation vulnérable : précarité, maladie, incarcération » a montré qu' « il faut accompagner aussi bien les parents que les enfants et qu'un dysfonctionnement chez un adolescent n'est jamais définitif », confie Dalila Bérenger, présidente du Relais enfants parents de l'Ain. La deuxième journée a permis de faire le point sur les services pénitentiaires d'insertion et de probation. La projection du

film « Maintien des liens centre pénitentiaire de Bourg » réalisé par les détenus a illustré les activités destinées aux familles et l'action du Relais créé en 2005 dans l'Ain, « pour faciliter la permanence des relations de l'enfant à son parent, sans laquelle la capacité ultérieure à s'attacher sera fragilisée ». Des échanges ont ensuite eu lieu sur des cas concrets et sur la guestion de l'éthique dans l'activité.



Les kinés en ordre

→ Dans l'actualité du trimestre, on a vu trois masseurs kinésithérapeutes (MK) avoir le droit de continuer d'exercer hors inscription au tableau du Conseil de l'ordre. Une décision qui a fait l'objet d'un appel. « Le rôle de l'Ordre est de garantir la sécurité de la santé des patients lors des soins pratiqués par les MK, que ce soit dans les cabinets libéraux ou dans les établissements de santé ou de soins de suite de rééducation. Nous sommes habilités, par délégation de mission de service public, à vérifier les diplômes, la maîtrise de la langue française (essentielle dans un métier où l'échange verbal et la compréhension sont au centre de

nos actions), le respect de la déontologie... Nous sommes là aussi pour répondre aux différentes questions que peuvent se poser les patients sur les traitements masso-kinésithérapiques. Et en cas de litiges, nous organisons des médiations et des conciliations », explique Sophie Château, présidente du Conseil de l'ordre de l'Ain. À ce jour, le Tableau de l'Ain compte 498 professionnels en activité.

Une info qui a aussi inspiré la nouvelle mascotte du magazine, le Super Médiateur Social, inquiet de la désertification médicale.









monoparentales Moi Alice, mère seule avec cinq enfants

DOSSIER RÉALISÉ PAR AURÉLIE SEIGNEMARTIN.

lice* travaille à Bourg-en-Bresse depuis 2007 et y vit avec ses cinq enfants depuis 2008. Rencontre avec une femme au parcours singulier.

« Pour m'en sortir, il me fallait du boulot. J'en voulais tant que je faisais les allers-retours tous les jours entre Bâgé-la-Ville et Bourg-en-Bresse, pour mon poste en contrat aidé. » Bien lui en a pris! En avril 2011, à l'âge de 40 ans, Alice est titularisée. Et depuis mars 2008, finis les trajets domicile-travail de 35 km! Pour ses cinq enfants âgés de 7 à 20 ans qu'elle élève seule, la courageuse maman loue à la Semcoda un appartement de plain-pied avec une terrasse à Bourg-en-Bresse.

« J'ai été apprentie serveuse à 16 ans. J'ai arrêté mon CAP quatre mois avant de le passer, en 1989. J'ai eu mon premier enfant à l'âge de 20 ans. » En 2003, elle met au monde son 5e enfant et se sépare de son conjoint. « En 1997, j'avais fait un bilan de compétences qui m'avait orientée vers un métier de secrétariat et de comptabilité. » En 2004, elle se lance. Avec les cours dispensés par le Cned, elle étudie de

21 h à 1 h du matin, une fois les tâches ménagères terminées et les enfants couchés. L'effort vaut d'obtenir le BEP secrétariat comptabilité en 2006, puis le Bac pro secrétariat en 2008.

Un tremplin pour Alice

Côté ressources, aux 3 ans de son fils, Alice se voit contrainte de demander le revenu minimum d'insertion (RMI). « Alors je suis allée voir l'assistante sociale... J'ai pu participer à une redynamisation socioprofessionnelle (RSP), ce qui a été un tremplin pour moi. J'ai pu commencer à habituer mes enfants à aller à la cantine... Le 1^{er} juillet 2007, je démarrais un emploi en contrat aidé à Bourg-en-Bresse. » En septembre, elle dépose une demande de logement à la Semcoda qui se concrétise cinq mois plus tard.

Aujourd'hui, Alice commence à prendre un peu de temps pour elle. « Je ne me sens pas privée. Je privilégie toujours mes enfants. Je n'ai pas envie qu'ils quittent le droit chemin. Depuis toujours, je parle avec eux. » Son chemin de vie, cette maman solo ne l'avait pas imaginé ainsi, mais elle le juge positif et garde le cap. Elle présente même le concours de la fonction publique pour devenir rédactrice. « Ça s'est bien fait pour moi. Je suis allée au bon endroit au bon moment. Et

> j'ai eu le soutien de ma responsable et du directeur pour pérenniser mon poste. »

Je privilégie toujours mes enfants,

* Prénom d'emprunt



INTRODUCTION

Les familles monopa

Dans l'Ain comme en France, les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses. Elles représentaient plus de 10 % des 160 471 ménages avec enfant en 2007, selon l'Insee, Difficile de ne pas les stigmatiser en choisissant de leur consacrer ce dossier rédactionnel... Pourtant, que l'on soit mère ou père seul avec des enfants, la vie n'est pas simple. InterAction a souhaité mettre en lumière une pluralité des situations en recueillant

EN CHIFFRES

17 250 **PARENTS SOLOS**

→ Pour rappel, selon l'Insee, une famille monoparentale se compose d'une mère ou d'un père vivant sans conjoint, avec un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, dans un même logement principal. Un nombre croissant de sociologues, d'observateurs et d'acteurs du champ familial préfèrent désormais l'expression « fover monoparental ». L'Insee confirme la place grandissante des familles monoparentales dans l'ensemble des familles. Entre 1999 et 2007, leur nombre dans l'Ain a progressé de 11 %, représentant 17250 personnes. Les papas solos ne forment que 9 % des familles monoparentales selon les données de la CAF. 29 % selon celles de la MSA.

Qui sont les familles monoparentales?

Les familles monoparentales connues des organismes et services sociaux concernent notamment:

- les jeunes filles de moins de 26 ans avec un enfant :
- les parents isolés, au sens de l'administration fiscale;
- les pères et mères divorcés ou séparés, devant recevoir une pension alimentaire en exécution d'une décision de
- les mères célibataires avec enfant (s);
- les femmes d'immigrés avec enfant(s).

PHOTOGRAPHIE

Associations familial Une préoccupation



a problématique des familles monoparentales et des mères isolées avec ■enfants est devenue une préoccupation très importante pour les associations familiales, car elle concerne de plus en plus de foyers, indiquent Michèle Jaillet, présidente de l'Udaf de l'Ain, et Éric Comparat, viceprésident de l'Unaf. Celles qui délivrent des services de soutien aux familles, comme l'aide à domicile, à la parentalité ou à l'éducation,

témoignent de cette transformation de la vie des familles. » Un constat également posé par les représentants familiaux siégeant dans les commissions d'attribution des logements sociaux : « L'éclatement de la famille implique maintenant d'avoir deux grands appartements par famille car les deux parents souhaitent accueillir leurs enfants, la garde alternée étant de plus en plus répandue. »

En 2010, les points d'accueil de Bourg-en-

ightarrow ightarrow ightarrow ightarrow ightarrow ightarrow ightarrow

rentales dans l'Ain

le témoignage de plusieurs parents solos, se présentant souvent à visage couvert. Parallèlement, sans prétendre à l'exhaustivité, le dossier zoome sur des acteurs et des actions menées vers les familles monoparentales. Leurs constats sont unanimes: outre le nombre croissant de parents solos, leur risque de précarisation s'accroît et des progrès restent à réaliser pour adapter la vie professionnelle et la vie familiale.



→ Certaines trajectoires fragilisent plus les familles monoparentales.

CIDFF DE L'AIN

+ de 2 000 mamans solos en 2010

→ Le CIDFF* est l'un des opérateurs de la politique de la Délégation aux droits de femmes et à l'égalité. Sa feuille de route est édictée par le CNIDFF. « Notre financement a pour vocation de soutenir et de sanctuariser le volet juridique des femmes et des familles », précise Pascale Guillet, chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité au sein de la DDCS. En 2010, l'équipe pluridisciplinaire du CIDFF a été en contact avec plus de 2 000 femmes seules avec enfant, sur 5 000 personnes informées. « 80 % des demandes d'information relèvent du iuridique. 20 % de l'emploi et/ou de la formation », confie Emmanuel Maguet, directeur. Ces demandes concernent principalement des situations de rupture, avec pensions alimentaires, droit de visite et d'hébergement, souvent dans le cadre d'une procédure civile. Elles vont des informations générales sur les droits des femmes, les professionnels du droit et démarches administratives, à la médiation familiale et l'aide juridictionnelle.

En marge de l'accueil téléphonique ou dans ses locaux, le CIDFF accompagne une douzaine de groupes de familles monoparentales sur les huit MDS du Conseil général, à travers l'action Réactives** démarrée en mars 2011.

* Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

** Cf. InterAction n°69, septembre 2011

croissante

Bresse et de Bellegarde-sur-Valserine ont recueilli le plus grand nombre de demandes d'information. « Environ 40 femmes seules avec enfant(s) ont fait appel au Point info famille (Pif) de Bourg-en-Bresse, observe Isabelle Paysserand, coordinatrice du réseau des sept antennes locales de l'Udaf. Quatorze d'entre elles cherchaient des modes d'accueil

Après l'âge de 6 ans, il n'y a plus d'aide pour la garde

adaptés à leur nouvelle vie: reprise du travail, horaires atypiques, prestations, prises en charge. » Les situations d'isolement sont pour la plupart dues à des séparations nécessitant la réorganisation de la vie de la famille sur le plan du logement, du travail, de la garde d'enfants. « C'est difficile sur le plan strictement financier et sur le plan moral. »

Dettes et horaires atypiques

Mais l'Udaf pointe la précarité dans laquelle se retrouvent un certain nombre de parents solos. « On a vu augmenter les dettes de loyer, les dossiers de surendettement. Sur dix femmes venues chercher de l'aide sociale,

cing cumulaient des dettes car, avec la séparation, leurs ressources avaient baissé, les ex-conjoints ne remplissant pas leur obligation alimentaire. » Autres causes identifiées: « Les femmes avec des enfants en bas âge n'avaient pas forcément pu trouver un emploi ou avaient d'importants frais de garde. Les réajustements d'aide sociale peuvent prendre un peu de temps et entraîner des périodes très dures financièrement, malgré toute la bonne volonté des travailleurs sociaux. » Cinq autres femmes souhaitaient des informations sur les compléments d'aide sociale et les secours apportés par les associations (vêtements bon marché, Restos du Cœur, Secours populaire, Secours catholique...).

Isabelle Paysserand confirme enfin la difficulté récurrente des parents solos dont les horaires de travail sont atypiques. « Après l'âge de 6 ans, la CAF ne donne plus d'aide spécifique à la garde d'enfants. Or, il n'est pas question de laisser un enfant de 7 ans seul le soir à la maison. En période de séparation, les professionnels du milieu médical qui travaillent la nuit, par exemple, se retrouvent donc à payer des sommes astronomiques pour la garde des enfants, quand ils ont la chance de trouver un mode de garde adapté. »

PÔLE IMMOBILIER D'ALFA3A

FAIRE FACE AUX DEMANDES DE LOGEMENT

« Je travaille en lien avec des partenaires pour trouver des solutions de logement », confie Nawal Hedi-Doghman, responsable de gestion immobilière au sein du pôle immobilier d'Alfa3A, chargée du logement diffus. « En 2010, nous avons géré 157 logements sur l'ensemble de notre patrimoine, dont 55 occupés par des familles monoparentales. » Le logement dit diffus est réservé aux personnes qui sortent d'une résidence sociale ou d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). « Dans le cadre du prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), sur un échantillon de 27 nouveaux logements en 2010, 6 sont occupés par des familles monoparentales. » Mais peu de rotations s'opèrent dans ces logements. « La moyenne d'occupation est de 10 ans, confirme la jeune femme. Soit les personnes viennent à nous via l'assistante sociale qui suit la famille, soit elles sont envoyées par la Parenthèse ou Envol. » Le service d'Alfa3A tient un fichier à jour avec la Préfecture pour positionner ces familles et faire en sorte qu'elles entrent dans un logement au plus vite. « Une expertise de leurs ressources est réalisée avant l'attribution du logement. Notre objectif est bien de faire face aux demandes de logement, pas de développer le taux de loyers impayés. » Pour l'accès au logement, une demande de Fonds de solidarité pour le logement (FSL) est faite auprès du Conseil général. « Dès que l'on a l'avis favorable - dans les 48 heures qui suivent -, nous pouvons attribuer un logement très rapidement. Le fait qu'il y ait un suivi par la Parenthèse est indispensable pour que la famille puisse faire face à son cadre de vie et à ses nouvelles charges. » Si Nawal Hedi-Doghman constate une progression du nombre de familles monoparentales, due à la séparation des couples pour la plupart non mariés, la jeune femme voit un autre défi à relever: « Il faut aussi pouvoir assurer une mixité des catégories socioprofessionnelles pour l'équilibre social... »

TÉMOIGNAGE

Claire Après un geste de trop sur ma fille

laire* est maman d'un petit garçon de 3 ans et demi et d'une petite fille de 5 ans. L'été dernier, elle abordait son quatrième mois d'hébergement à La Canopée. Avec le poids de son passé, certaines peurs et l'espoir de jours meilleurs. « J'ai été accueillie en urgence dans l'ancien CHRS des Tourterelles le 16 mars 2011. J'ai quitté le domicile conjugal suite à des violences familiales. J'avais pris la décision de me séparer de mon compagnon, qui est d'une jalousie maladive. Il ne l'a pas accepté et s'est servi de ma fille pour m'atteindre. Mes enfants et moi avons quitté le domicile le 14 mars, après un geste de trop sur ma fille. »

Claire ne s'est pas sentie en errance. « Nous avons dormi une seule nuit à l'hôtel. Très vite, j'ai été accueillie dans un logement. Je me suis tout de suite sentie en sécurité. J'ai pu me poser avec les enfants, littéralement, car nous étions très fatigués, physiquement et moralement. Ma fille a été prise en charge par une psychologue de l'Avema. Moi, j'étais déjà suivie par un psychologue du CMP (centre médicopsychologique) que je continue à voir.

Nous avons vécu le déménagement des Tourterelles et l'emménagement à la Canopée. C'est une chance d'avoir cette structure d'hébergement. Nous avons une personne référente et un accompagnement bienveillant... J'ai pu trouver des structures d'accueil pour mes enfants: la halte-garderie pour mon fils, l'école et le centre de loisirs pour ma fille... »

La jeune femme confie n'avoir pas de famille dans l'Ain. « Ce qui nous a unis avec mon excompagnon, c'est son histoire. Il a souffert de maltraitance... Je pensais pouvoir l'aider, mais ca nous a désunis.

J'ai pris la décision de rester. Je ne veux pas rompre le lien familial avec le père qui a un droit d'hé-

Je ne me suis sentie en erra

bergement le week-end. Mais c'est difficile et les procédures sont longues... Le fait de ne pas être seule m'aide. J'ai envie de recréer, comme je savais le faire quand j'étais plus jeune... Je retrouve une liberté d'action. »

* Prénom d'emprunt

LA CANOPÉE - ADSEA 01

Une résidence neuve pour les femmes en détresse

« À la Canopée, nous essayons de privilégier un espace pour les familles monoparentales. Pour des raisons de sécurité, aucune famille n'est hébergée à l'étage », présente Louisette Lacouture, directrice adjointe du Pôle logement insertion de l'ADSEA 01. Construite à Péronnas en 2010, La Canopée peut accueillir 28 femmes et 13 enfants orientés par des partenaires sociaux, pour sortir de violences conjugales ou de situations de précarité.

Cette résidence neuve remplace l'accueil aux Tourterelles assuré auparavant dans l'immeuble d'un bailleur social au Pont des Chèvres à Bourg. Elle dépend du CHRS La Parenthèse, dont la gestion a été confiée



Michèle J'estimais avoir droit au logement

ichèle*, 40 ans, vit à Ambérieuen-Bugey et travaille à Lyon. Mère de deux garçons majeurs, elle s'est installée dans un nouveau logement avec l'aide d'Alfa3A. Rencontre. « Il fallait absolument que je parte. » Michèle et son compagnon, père de leurs deux garcons, cohabitaient plus qu'ils ne vivaient en union libre depuis plus de 20 ans. Ils se sont séparés début juillet 2011. « Il aurait bien continué à cohabiter comme nce, ca. Il n'était pas méchant, mais très jaloux et ne voulait pas que je travaille. Je ne me sentais pas respectée. Il ne voulait pas faire les démarches de chercher un logement, même si c'était plus facile pour lui de se reloger. C'était à moi de partir. » Michèle travaille 35 heures par semaine et gagne 1365 € bruts par mois, soit le Smic. Elle n'a plus de voiture et prend le train tous les jours pour se rendre sur son

« Pour me reloger, j'ai contacte les agences immobilières. Elles n'avaient que des studios ou proposaient des logements trop chers. Je voulais un T3 pour pouvoir accueillir mes fils, mais je n'avais pas de revenus suffisants pour payer le loyer. » Côté bailleurs sociaux, aucune disponibilité. « J'ai été très mal reçue. On m'a proposé un logement à un endroit que je ne jugeais pas adapté pour mes fils. Je rentre tard le soir, vers 21 h, et il me fallait la gare à côté. » Dans une agence immobilière, une personne l'écoute et comprend dans quelle situation elle se trouve. « Il a contacté Alfa3A et M^{me} Hedi-Doghman m'a proposé un T3 qui venait juste de se libérer. Je l'ai visité et nous avons signé le 26 juin. »

Avec le recul, Michèle confie : « Il ne faut jamais baisser les bras. Il faut se battre, pousser des portes. J'estimais avoir droit au logement. Je travaille, heureusement, mais même en travaillant, c'est difficile. »

* Prénom d'emprunt



SEMCODA

50 % des demandes

→ « Les parents solos en cours de séparation forment 50 %* de nos demandes de logement. C'est énorme, indique Michelle Michelard, responsable de l'agence Semcoda de Bourg-en-Bresse. On a à la fois le papa qui a besoin d'un logement et la maman. En 2011, comparé aux années précédentes, nous n'avons pas constaté de recrudescence des demandes de logement après l'été. Quelques remises en ménage nous réconfortent un peu... » ●

*Chiffres actualisés par rapport à ceux parus dans InterAction n°69 septembre 2011.



lieu de travail à Lyon.

→ La résidence peut accueillir 28 femmes

à l'ADSEA 01 en 2005, suite à la fusionabsorption de l'association Femmes et mères en difficulté. Le CHRS s'appuie également sur des logements diffus dans différentes communes de l'Ain pour 26 places. La capacité totale d'hébergement s'élève ainsi à 67 places.

Urgence, stabilisation, insertion

« Nous avons de plus en plus de jeunes mères en situation de monoparentalité et en plus grand nombre au début de l'été, ajoute Louisette Lacouture. L'hiver, dans le cadre du Plan froid, ce sont plus des femmes seules. Nous pouvons aussi accueillir des femmes qui ont le droit de garde des enfants le week-end et pendant les vacances. » Les places proposées par l'ADSEA 01 se veulent adaptées à la réalité des situations : le temps d'une mise à l'abri (7 jours), d'une stabilisation (8 jours à 3 mois) ou d'une insertion (jusqu'à 6 mois renouvelables une fois), avant la reprise d'un logement de droit commun. « Nous travaillons en partenariat avec la Préfecture, le Conseil général, les bailleurs sociaux, les associations. » Mais Louisette Lacouture pointe l'arrivée croissante de jeunes en rupture familiale. « L'augmentation du coût de la vie impacte tous les publics, que ce soit ceux accueillis au CHRS ou ceux suivis par l'autre service du Pôle logement insertion de l'ADSEA 01, l'accompagnement social au logement. »



→David Clair confie vivre des moments privilégiés avec ses enfants aujourd'hui.

TÉMOIGNAGE

David **Un papa solo apaisé**

ivorcé malgré lui, David Clair travaille à Bourg-en-Bresse et vit avec ses trois enfants, dont il a la garde partagée. Interview.

Depuis quand vivez-vous seul avec vos enfants?

Ça fait 5 ans maintenant. Cinq ans durant lesquels il a fallu passer par beaucoup d'étapes pour se reconstruire. 17 ans de vie en couple, ce n'est pas rien! Aujourd'hui, je veux porter un message d'espoir à ceux qui vivent une situation difficile.

Avez-vous fait appel à la médiation familiale?

Oui, en septembre 2009. Une amie m'en avait parlé. Je pense que j'étais prêt à ce moment-là. L'enjeu, c'était quand même les enfants. J'avais un extrait du jugement de divorce qui ne me convenait pas. Je tenais à ce que les choses soient à parité égale entre mon ex-femme et moi.

Quel en a été le résultat?

La démarche avec une médiatrice familiale de l'ADSEA 01 s'est révélée être un moment charnière. En cinq séances, à raison d'une tous les 15 jours environ, nous avons réglé le problème. Nous avons pu nous reparler et nous avons réécrit à notre manière le jugement. Nous l'avons ensuite transmis pour validation au juge des affaires familiales.

Quelles sont relations avec vos enfants?

J'aime énormément mes enfants et, lors de la séparation, j'étais très triste pour eux. Alors je me suis investi à 200 % avec eux. Avec le temps, les choses s'équilibrent, car les enfants grandissent et moi j'avance. C'est aussi plus compliqué quand on devient moins disponible. Il y a parfois la peur de les décevoir. Mais nous vivons des moments privilégiés.

Comment êtes-vous organisé?

Dès la séparation, mon ex-femme et moi étions d'accord pour la résidence alternée. Je

vis donc avec mes enfants une semaine sur deux. C'est un déménagement par semaine! Toutes les aides et frais concernant les enfants sont partagés en deux. Côté organisation, il faut tout anticiper entre les horaires de travail, l'école, la garderie, les activités, les repas, le repassage, le ménage...

Avec le recul, que vous a-t-il manqué?

De l'écoute, car j'étais en pleine détresse, donc pas capable de voir très clair... Je pense que les avocats devraient avoir ce rôle de conseil dans l'organisation immédiate à penser en cas de divorce. Rester dans la procédure ne suffit pas. Sur le plan social, les pères sont encore dans une situation à subir, là où les mères sont protégées. Y compris avec la justice. Mais les choses évoluent. Les papas doivent revendiquer leur statut et leur rôle dans la famille, ainsi que leurs désirs et l'organisation qu'ils souhaitent pour eux et leurs enfants.

LA MÉDIATION FAMILIALE

UN OUTIL POUR LES PARENTS SOLOS ET LES FAMILLES RECOMPOSÉES

→ « En médiation familiale, ce sont les parents qui ont la compétence. Il faut avoir confiance et faire confiance à son enfant. C'est bien qu'il y ait des difficultés avec son adolescent. Cela veut dire qu'il va vers plus d'autonomie. » Martine Albuy aime son métier. Elle est médiatrice familiale et animatrice du Café parent solo au CIDFF. Pour rappel, le juge des affaires familiales est le principal prescripteur du médiateur familial diplômé, mais toute personne peut le consulter spontanément ou sur les conseils d'un professionnel.

« Quand les parents se séparent et que le père n'a plus le quotidien des enfants, c'est compliqué. On a l'impression de ne plus avoir de place et la question se pose souvent: comment faire pour être parent? » Une posture d'autant plus difficile à garder quand la garde des enfants s'effectue un week-end sur deux, sans parler de la garde exclusive. « L'histoire du couple parasite complètement le rôle des parents. La position de tiers permet de calmer le jeu. Nous sommes là pour cadrer. » Dans ce processus de construction ou de reconstruction du lien familial, les entretiens sont confidentiels. « On a du temps pour s'écouter et parler. Le médiateur travaille sur une autre dimension que celle de la justice. Nous sommes complémentaires si les parents n'arrivent pas à se mettre d'accord pour poser un cadre pour les enfants. La médiation est aussi un vrai outil pour aider les familles recomposées où il est également difficile de trouver sa place. »

ightarrow
ightarrow
ightarrow
ightarrow
ightarrow
ightarrow
ightarrow
ightarrow

EMPLOI-INSERTION

Météor Objectif projet professionnel

Pour la première fois, de mai à juillet 2011, un groupe de huit allocataires du RSA habitant les cantons de Treffort et de Ceyzériat, dont trois mamans solos, s'est réuni toutes les semaines à Villereversure dans le cadre de l'action Météor. Financée par conventionnement avec le Conseil général, cette action est menée depuis 2005 par Odile Boudot, psychologue du travail, spécialisée dans l'accompagnement à la définition de projet professionnel. Les volontaires en résument eux-mêmes le contenu: « C'est une méthode par le biais de questions et de réponses qui nous amène à découvrir nos

points forts en termes de développement, de créativité, de communication... Après plusieurs étapes, les potentiels de chacun ont pu être établis: des choses que l'on ne soupçonnait pas, d'autres dont on se doutait, mais sur lesquelles on n'avait pas mis de mots. » Ces potentiels sont ensuite traduits par secteur d'activité et par fonction. Selon Odile Boudot, « l'enthousiasme des débuts s'estompe avec le temps. Mais il reste la confiance, l'assurance et l'estime de soi ». En termes d'efficacité, 38 % des personnes bénéficiaires du RSA retrouveraient du travail dans les neuf mois qui suivent.



Financièrement, c'est très difficile

-> Trois mamans solos témoignent

Mon métier me correspond bien « Financièrement, c'est très difficile. Mentalement, c'est violent, le n'ai pas d'indemnité chômage. Je fais un jardin pour me nourrir. » Émilie, 38 ans, vit avec sa fille à Chavannes-sur-Suran, séparément du papa établi en Saône-et-Loire. Fleuriste de métier et travailleuse indépendante depuis 11 ans, la jeune femme fait les frais d'une liquidation judiciaire « à cause d'une arnaque " légale" » et d'un interdit bancaire de cinq ans. Ses revenus se composent du RSA socle de 317 €, de l'aide au logement (APL) de 270 €, et de l'allocation de la CAF de 180 € pour son enfant qui a moins de 3 ans. « Bénéficier du RSA m'a aidée. J'étais vraiment perdue. C'est mon référent qui m'a conseillé l'action Météor. Elle m'a donné plus d'assurance et montré que mon métier me correspond bien. Mon projet est de remonter une activité dans l'e-commerce. Entre-temps, je vais travailler chez des fleuristes et élever ma fille. Et j'ai décidé de rejoindre son père et de m'installer avec lui à la fin du contrat RSA. »

Le bac, c'est la liberté

Christine, 43 ans, a été élevée à la campagne. Elle a fait le même choix pour sa fille de 3 ans et vit à Challes. « J'habite une petite maison avec deux chambres pour un loyer de 320 €. J'ai reçu un congé aux fins de vente en mai dernier pour le 31 décembre 2011. Là, ça a été l'effondrement. » Depuis, cette maman solo a trouvé une solution de relogement. « L'intérêt de l'action Météor, c'est d'être accompagné, même si on sait ce que l'on veut. J'avais l'envie et le projet de retravailler avant cette action. Mais elle m'a permis de sortir de mon isolement, de me bouger. » Le bilan de l'action a confirmé son potentiel et son besoin de formation pour se mettre à niveau. « Mon projet est de devenir agent administratif. En repensant à mon parcours, je me dis que le bac, c'est la liberté. »

Créer des choses avec ce qu'on est « J'ai un parcours professionnel tumultueux. Je me suis concentrée sur ma vie familiale pendant huit ans. J'ai fait une formation d'orientation et découvert le secteur de la santé et du social tout en conciliant vie personnelle et professionnelle. » Divorcée depuis un an et bénéficiaire du RSA, Sandra, 32 ans, est maman d'un petit garçon de 8 ans intellectuellement précoce (EIP) et d'une petite fille de 4 ans. Elle a dû se séparer de son fils pour lui permettre d'intégrer une école spécialisée dans le Sud de la France et vivre chez son père. Le Conseil général est intervenu via l'assistante sociale de secteur. « Maintenant avec le RSA, un référent nous suit, s'inquiète pour moi. C'est un appui. L'action Météor m'a beaucoup apporté: avoir confiance en soi et construire un projet. Créer des choses avec ce qu'on est, c'est génial! » L'action Météor a notamment conforté la jeune femme dans l'idée de se former à un métier du secteur socio-éducatif.

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

La CAF, premier interlocuteur des parents solos

a CAF est le premier interlocuteur des familles monoparentales, précise Sidonie

Jiquel, responsable du domaine insertion au Département. Elle agit sur délégation du Conseil général. Elle instruit les dossiers de demande du RSA, après vérification des droits des personnes intéressées, et verse l'allocation. » Depuis la mise en œuvre du RSA en 2009, la CAF confirme ne plus mener

d'actions particulières vers les parents solos. « Nous en menions dans le cadre de l'Api, précise Anne Galland, responsable du service Accompagnement social des familles. Dans les centres sociaux, à ma connaissance, il n'y a pas de groupes ou d'actions spécifiques, en dehors de l'attention particulière portée aux familles monoparentales en raison de leur fragilité. »

32 % de mamans solos au RSA

"Au 31 juillet 2011, 1 195 personnes bénéficiaient du RSA majoré, dont 855 du RSA socle. Les femmes seules avec enfant(s) constituent 32 % des bénéficiaires du RSA, 58 % étant âgées de 25 à 39 ans. "

INFOS PRATIQUES

Point info famille de l'Ain

12 bis, rue de la Liberté BP 30160 - 01004 Bourg-en-Bresse - Tél 04 74 32 11 40 pif01@udaf01.unaf.fr www.point-infofamille.fr

Médiation familiale

ADSEA 01 - Service CARIC 526, rue Paul Verlaine à Péronnas - Tél. 04.74.32.11.60 CIDFF Maison de la vie associative 2, boulevard Juliot-Curie à Bourg Tél. 04.74.22.39.64 École des Parents - 2, rue Racine à Bourg

Tél. 04.74.45.29.15 → Café des parents solos

Ouvert deux fois par mois aux pères et aux mères assurant la garde des enfants. Discussions libres, accès gratuit et sur inscription. CIDFF de l'Ain - Tél. 04 74 22 39 64

Association Aide aux pères

Permanence 1er mardi de chaque mois de 18 h 30 à 20 h Centre culturel, 165 chemin du Stade à Péronnas Tél. 04 74 21 45 98

Inspection académique de l'Ain

Service social des élèves Maison de l'enseignement 7, avenue Jean-Marie Verne à Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 21 29 28

Réseau d'écoute et d'appui aux parents (REAAP)

Consulter le site : http://www.ddjs-ain.jeunesse-sports.gouv.fr - Rubriques : Soutien, protection des personnes / Soutien à la parentalité

Réseau parentalité 01

N'hésitez pas à vous rendre sur l'espace collaboratif des acteurs de la parentalité de l'Ain : http://groups.google.com/group/reseau-parentalite-01

Conseil général de l'Ain

8 Maisons départementales de la solidarité 29 Points accueil solidarité 9 Centres de planification et d'éducation familiale Tél. 04 74 32 32 70 www.ain.fr

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité DDCS de l'Ain

9, rue de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 21 43 64 pascale.guillet@ain.gouv.fr www.femmes-egalite.gouv.fr

Relais enfants parents (détenus) 01 Maison de la vie associative

2, bd Irène Joliot Curie à Bourg Contact : Dalila Béranger repain@orange.fr

Six lieux d'accueil et d'écoute parents-enfants dans l'Ain

Pré-amb'bulle

Maison de la petite enfance rue du Clos Lebreton à Ambérieu-en-Bugey Tél. 04 74 38 65 71

1-2-3 soleil

Pôle Amédée Mercier 57, avenue Amédée-Mercier à Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 52 10 02

Jeunes Pousses

Centre social des Vennes 6, rue Racine à Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 21 71 86

Pirouette

Relais assistante maternelle Les Kokinous Impasse des Platanes à Grièges Tél. 03 85 31 84 28

La Chenaillette

3, rue Lafayette à Saint-Genis-Pouilly Tél. 04 50 20 62 01

Saute-Doudou

Relais médico-social 26, rue de Savoie à Seyssel (Haute-Savoie) Tél. 04 50 56 87 30





Signal d'alarme!

e 24 octobre dernier, le réseau de nos mutuelles conviait ses adhérents, ses partenaires, le grand public et les élus à une rencontre exceptionnelle. Plus de 250 personnes ont répondu présent. Notre objectif était non seulement d'alerter, mais aussi d'exprimer notre colère face à la taxation à laquelle nos organismes sont aujourd'hui soumis Les mutuelles sont devenues des variables d'ajustement des Budgets de l'Assurance-maladie et de l'État. Les complémentaires santé, quel que soit leur statut juridique, sont soumises à deux taxes :

- la TSA, taxe de solidarité additionnelle créée en 2000 pour permettre aux bénéficiaires de la CMU de bénéficier d'une complémentaire santé; de 1,75 % en 2000, elle est aujourd'hui à 6,27 % des cotisations hors taxe;
- la TCA, taxe sur les cotisations d'assurance (dont les mutuelles ont été longtemps exonérées parce qu'elles appliquaient le principe du Contrat solidaire et responsable qui suppose pas de sélection, ni d'exclusion, ni de discrimination par rapport aux risques dans l'adhésion) dont le taux vient d'être porté à 7 %.

En 11 ans, nous sommes passés de 0 à 13,27 % de taxes. Autre sujet d'inquiétude: la mise en place du secteur optionnel qui prévoit le droit d'autoriser les médecins à pratiquer des dépassements d'honoraires limités, dès lors que 30 % de leurs actes médicaux sont réalisés dans les tarifs adoptés par la Sécurité sociale. Sur les 70 % d'actes restant, les dépassements d'honoraires peuvent aller jusqu'à 50 % du montant. Cela suppose qu'il va falloir demander aux mutuelles de prendre à nouveau en charge ce dépassement.

Les conséquences vont être dramatiques: le renchérissement des coûts de santé entraînera forcément une augmentation du renoncement aux soins. Et ce sont les classes moyennes et pauvres qui sont d'abord impactées. La taxation équivaut à un impôt déguisé qui touche 94 % de la population. Nous ne pourrons pas continuer comme cela, entre une Sécurité sociale qui rembourse de moins en moins et des taxes sur les mutuelles qui augmentent. Il faut bien le rappeler, nous sommes des sociétés de personnes, apolitiques, aconfessionnelles, asyndicales. Nous devons prendre la parole pour défendre nos adhérents.

Jean-Pierre Gallet

Directeur général de Mutualité de l'Ain-RSS et d'ADRÉA Mutuelles Pays de l'Ain

SOMMAIRE

→ La Cai de l'Ain	
accompagne le parcours logement	
	404

des familles / p. 18-19

> Le **Conseil général** réfléchit

- → À la Ferme Dienet de l'**Orsac**, les usagers se forment à plusieurs métiers /
- → Journée de formation transversale sur l'hygiène et les soins bucco-dentaires à l'**Adapei**/
 p. 24-25
- → Les résidences étudiantes d'**ALFA3A** proposent divers services / p. 26-27
- → Chez **Bourg Habitat**, le nouveau service d'astreinte est disponible 7 j/7 et 24 h/24 / p. 30
- → Enquête auprès des Points info famille de l'**Udaf de l'Ain** / p. 32-33
- → Fiche signalétique : connaître les partenaires du magazine en une page. Dans ce numéro : **Dynacité.** / p. 34

Un nouveau **président**

→ Le 17 octobre, Robert Fontaine, représentant de la CFDT, a été élu président du premier Conseil d'administration renouvelé de la Caf de l'Ain. Trois vice-présidents ont par ailleurs été nommés : Gérard Giroud, représentant de l'UPA, Christian Lucchini, représentant de la CGT, et



Dominique Bailly, représentant de la CFE-CGC. Le nouveau Conseil d'administration de la Caf comprend 24 membres titulaires : 8 représentants des organisations salariées, 5 représentants des employeurs et 3 des travailleurs indépendants, 4 représentants de l'UDAF, 4 personnes qualifiées, nommées par le Préfet de région. 3 représentants du personnel assistent au Conseil avec voix consultative. Le Conseil d'administration de la Caf vote les budgets, définit la politique de l'organisme, notamment en matière d'action sociale, et veille à la qualité des relations avec les usagers.

Nouveaux horaires

→ **Depuis début septembre 2011,** pour joindre un conseiller de la Caf, il faut appeler du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30. À tout moment, il est possible de consulter ses droits et le suivi des courriers adressés à la Caf, après saisie du numéro d'allocataire et du code confidentiel.

CAF - 0810 25 01 10 - www.caf.fr

PETITE ENFANCE

Une journée **pour réfléchir**

L'Ain connaît une importante dynamique démographique : 7200 enfants naissent chaque année. Pour répondre aux besoins des parents qui souhaitent concilier vie professionnelle, familiale et sociale, la question de l'accueil des jeunes enfants est l'un des axes prioritaires du Schéma départemental d'accueil du jeune enfant élaboré par le Conseil général avec la Caf et la MSA. Objectif : permettre le développement des structures petite enfance sur les territoires repérés comme prioritaires et assurer la pérennité de celles existantes en les adaptant aux besoins nouveaux.

Pour associer élus locaux et professionnels petite enfance à cette réflexion, les partenaires institutionnels proposent une journée départementale petite enfance le 6 mars 2012, à Péronnas.

Au programme le matin : une présentation de trois expériences locales et une conférence d'Olivier David, docteur en géographie à l'Université de Rennes et auteur de *L'accueil de la petite enfance*.

L'après-midi sera consacrée à des ateliers liés à des préoccupations de terrain : financement des structures, pratiques innovantes, liens passerelles entre les structures petite enfance et l'école maternelle, accueil des enfants porteurs de handicap.

Contact : Maryvonne Duclos-Rozand - Caf de l'Ain -04 74 45 60 40

PETITE ENFANCE

Une crèche interentreprises inaugurée à La Valbonne

→ Située à proximité du camp militaire de la Valbonne, la crèche interentreprises a été inaugurée le 16 novembre dernier. D'une capacité de 49 places, elle répond à l'objectif du ministère de la Défense de permettre à ses personnels de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. 35 places ont ainsi été réservées pour le personnel militaire et 6 pour la commune de Béligneux. Cet équipement vient diversifier l'offre d'accueil déjà présente sur cette commune avec une halte-garderie. Gérée par l'entreprise Les petits

chaperons rouges dans le cadre d'une délégation de service public, cette crèche bénéficie d'un soutien financier important de la Caisse d'allocations familiales de l'Ain, tant à l'investissement (450 000 €) qu'au fonctionnement (330 000 € annuels).



UDAF



Le plaisir de lire

→ Que faire quand on a plus de 50 ans, qu'on aime lire, et qu'on apprécie le contact avec les enfants ? Le dispositif Lire et Faire Lire, porté par l'UDAF de l'Ain, répond à toutes ces caractéristiques et est à la recherche de bénévoles pour intervenir dans les structures éducatives.

Plus d'informations sur http://www.lireetfairelire.org/ ou au 04 74 32 11 48.





Parcours logement des familles : une clé pour se loger

LA LOI DU 25 MARS 2009 DE MOBILISATION POUR LE LOGEMENT ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION EST VENUE APPORTER DES MODIFICATIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES D'EXPULSION. LA CAF DE L'AIN A FAIT ÉVOLUER SON INTERVENTION EN MATIÈRE D'AIDES AU LOGEMENT POUR RÉPONDRE AVEC SES PARTENAIRES À CETTE ÉVOLUTION.



→ Pour éviter l'expulsion, la clé c'est de mettre en œuvre tous les dispositifs d'aide et d'accompagner bien en amont.

'organisation de la gestion des impayés de loyer a été transférée aux Caf, dès lors qu'une aide au logement a été attribuée », explique Anne Galland, responsable du secteur accompagnement social. Une nouvelle commission, la CCAPEX (commission de coordination des actions de prévention des expulsions), co-présidée par le préfet et le président du Conseil général, est venue remplacer l'ancienne CDAPL (commission départementale d'aide publique au logement). « Cette nouvelle commission intervient vient sur-

Orienter
les interventions envers
les familles nombreuses
et les jeunes

tout au moment du commandement de quitter les lieux après la résiliation du bail. Elle arrive juste avant l'octroi de la force publique

qui procède à l'expulsion. Il nous a donc fallu mettre en place une procédure avec les partenaires pour étudier en amont toutes les situations. » Pouvoir alerter au plus tôt les partenaires sur des situations d'impayé pour que des solutions se mettent en place en amont. L'objectif de la loi est de rappeler aux familles qu'elles doivent payer leur loyer. Et que si elles rencontrent des difficultés, elles peuvent se tourner vers le FSL (Fonds de solidarité logement).

Dans la nouvelle législation, le bailleur, public ou privé, doit donc signaler un impayé de loyer. S'il ne le fait pas, la CAF pourrait se retourner contre lui pour récupérer les aides au logement qui lui ont été versées. Cette procédure va dans le sens d'un signalement au plus tôt des difficultés éventuelles rencontrées par une famille. Un impayé de loyer recouvre parfois des difficultés sociales non repérées. « La CAF souhaite orienter son intervention envers les familles nombreuses et les jeunes de moins de 25 ans. Se loger lorsque l'on rencontre des difficultés d'insertion ou de revenu n'est pas simple. L'intervention d'un travailleur social est parfois salutaire. »

Logement indécent

Autre domaine d'intervention de la CAF envers le logement: la lutte contre l'habitat indécent. « Quand un signalement nous est fait, il appartient à la CAF de s'assurer de la réalité de la situation et d'en tirer les conséquences sur le versement des aides au logement », souligne Anne Galland. Ce signalement permet aussi à la CAF de faire une recherche sur les éventuels autres logements que pourrait louer ce

EN LIGNE

Simplifier les formalités

Agnès Panisset est chargée de gérer les processus téléphoniques, Internet et les bornes interactives. Elle est ainsi référente web au service des relations avec les usagers. « Nous sommes actuellement en phase de refonte du site Internet www.caf.fr qui nous permettra de proposer plus de services en ligne aux usagers. » Ainsi, dans la rubrique « Particuliers », le nouveau site proposera des simulations pour connaître son éligibilité à une aide, de faire des demandes de complément de libre choix du mode de garde des enfants ou encore de remplir une demande d'aide au logement pour les étudiants.

« Le but est de limiter les flux à l'accueil et au téléphone, de simplifier et d'accélérer les procédures. » Gain de temps, gain d'argent, la dématérialisation des procédures va se développer. La demande d'aide au logement est pour l'heure ouverte aux seuls étudiants. Prochainement, elle doit pouvoir s'étendre à l'ensemble de la population, allocataire ou non.

Autre outil mis en place, la télédéclaration des quittances de loyer par les bailleurs publics ou privés. « Cela nous permet de traiter les incohérences que nous rencontrons parfois entre le versement de l'aide et le montant du loyer déclaré. »

Le service télédéclaration est aussi ouvert aux ESAT (établissements et services d'aide par le travail). Ils pourront déclarer les rémunérations de leurs salariés, ce qui garantit la rapidité du calcul de l'AAH (allocation aux adultes handicapés) et évite la rupture des



droits. « En 2010, nous avons enregistré 40 % de télédéclarations », se félicite Agnès Panisset. Pour elle, il faut absolument développer les téléprocédures : elles permettent de gagner du temps, de sécuriser les données. Elles font par ailleurs toujours l'objet d'un contrôle a posteriori qui peut intervenir à tout moment.

propriétaire. Dès lors que l'indécence est constatée, la part d'aide versée au propriétaire est suspendue. La famille peut être accompagnée par un travailleur social pour saisir la justice qui peut décider d'une suspension ou d'une diminution dans le versement du loyer au propriétaire, tant que les travaux ne sont pas réalisés. Un travail qui est réalisé en partenariat avec le Pact de l'Ain et le Conseil général. Après le diagnostic, la CAF écrit au propriétaire et au locataire en leur remettant la liste des travaux à réaliser. « Aujourd'hui, les propriétaires peuvent demander un diagnostic. La nouveauté est que les propriétaires occupants à faibles revenus sont éligibles au dispositif d'aide. » L'aide légale de la CAF est de 1067 €. Elle peut être complétée par des financements de l'État et du Conseil général. « Il faut quand même souligner que nous n'avons que peu de marchands de sommeil dans l'Ain. Beaucoup de propriétaires ne sont en fait pas dans le même niveau d'exigence par rapport aux normes actuelles. Mais ce n'est pas forcément de la mauvaise foi », tempère Anne Galland. Par son soutien à l'ADIL, la CAF permet aussi aux ménages de l'Ain de trouver des réponses aux questions qu'ils se posent, en tant que locataires ou propriétaires •

BRÈVES

Les principales aides au logement

L'aide personnalisée au logement (APL) : destinée aux locataires d'un logement neuf ou ancien qui fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État (sur le montant du loyer, la durée du bail, les conditions d'entretien ou les normes de confort) ou aux accédants à la propriété et propriétaires ayant contracté un prêt d'accession sociale, un prêt aidé à l'accession à la propriété ou un prêt conventionné.

L'allocation de logement à caractère familial (ALF) concerne les personnes qui ne peuvent bénéficier de l'APL et qui ont des enfants ou certaines personnes à charge, ou qui forment un ménage marié depuis moins de 5 ans, le mariage ayant eu lieu avant les 40 ans des conjoints.

L'allocation de logement à caractère social (ALS) est attribuée aux personnes ne pouvant bénéficier ni de l'APL, ni de l'ALF.

Toutes les aides au logement sont versées sous condition de ressources.

En chiffres

Les prestations logements versées en 2010

	Montant	Évolution 2009/2010
ALF	18 255 248 €	+ 1,6 %
APL	52 396 407 €	+ 1,6 %
ALS	17 087 123 €	+ 0,1 %



CONSEIL GÉNÉRAL

Les enjeux du vieillissement dans un Schéma

ENGAGÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT ET LA PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE, LE CONSEIL GÉNÉRAL TRAVAILLE SUR LE DEUXIÈME SCHÉMA DÉPARTEMENTAL 2013-2018 D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES.



→ Le Conseil général souhaite renforcer l'accompagnement des personnes âgées et développer le libre choix du logement..

epuis 2005 et la mise en place du premier Schéma départemental en faveur des personnes âgées qui a pris fin en 2010, plusieurs dispositifs d'aide et de soutien, notamment en faveur du maintien à domicile, ont été créés: une bourse au logement adapté, le suivi à domicile des retours d'hospitalisation, le développement de la Carte Mémo ainsi que des Clic (centres locaux de coordination gérontologique). « Sur l'objectif de la construction de 12 Marpa (maisons d'accueil rurales pour personnes âgées), 8 (+ 2 satellites) sont en fonctionnement, 3 sont actuellement en travaux et une en projet. Six PUV (petites unités de vie), équivalentes des Marpa en milieu urbain,

ont été créées. Ces projets ont été menés avec l'ingénierie de la MSA. Les Marpa se sont constituées en réseau », explique Annie Paganelli, responsable du domaine Établissements à la Direction générale de l'action sociale du Conseil général. La mise en place du dossier unique d'admission dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes a simplifié les procédures.

La Maia (Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer), guichet unique regroupant les différents acteurs de la prise en charge (services de santé, médico-sociaux et sociaux) des malades et de leurs proches, portée par l'ADAG-BB (Association d'action gérontologique du bassin burgien), fait l'objet d'une négociation d'extension avec l'ARS (Agence régionale de santé).

Principales actions

Le nouveau Schéma fait aujourd'hui l'objet d'un cahier des charges permettant le choix de l'opérateur pour le suivre. « L'idée générale est de consolider les acquis en y intégrant les préconisations de développement durable de l'Agenda 21. Il faudra aussi que ce schéma prenne en compte le Plan régional stratégique de santé défini par l'ARS », explique Souleymane Thiam, responsable du domaine Personnes âgées.

Les principaux objectifs sont d'accompagner le vieillissement des personnes âgées en perte d'au-

Consolider les acquis en y intégrant les préconisations de l'Agenda 21

À SUIVRE

Des dispositifs à faire connaître

Adalogis

Créé en 2009 par l'association Pact de l'Ain avec le soutien du Conseil général, de la Région Rhône-Alpes et de la Fondation Caisse d'Epargne, Adalogis01 est un dispositif qui permet de faciliter la recherche d'un logement adapté via un site Internet. « Ce site a pour vocation de mettre en relation l'offre et la demande, que ce soit pour un logement en location ou en accession à la propriété », explique Bruno Savy, directeur du Pact. Cette « bourse au logement » recense ainsi les logements vacants aménagés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite dans le parc public et privé. « Après deux ans de fonctionnement, 625 logements sont recensés dans l'Ain, pour 338 demandes. 27 logements ont pu être attribués, dont 9 auprès de bailleurs privés. » Ce dispositif mérite aujourd'hui d'être mieux connu. Toutes les personnes en situation de dépendance peuvent s'inscrire sur la base de données et suivre ainsi l'évolution de l'offre pour pouvoir trouver plus facilement quelque chose qui corresponde à leurs besoins.

www.pact01.adalogis.fr





Carte Mémo

Cette carte permet à une personne âgée de noter sur un même document les coordonnées de tous les partenaires qui agissent autour d'elle : infirmière, kiné, service d'aide à domicile, pharmacie, médecin traitant... En cas d'hospitalisation ou d'intervention d'urgence, les professionnels peuvent identifier plus rapidement les autres intervenants et facilitent les contacts.

Cette carte est notamment disponible auprès des Clic qui maillent tous le territoire de l'Ain. On en compte aujourd'hui neuf. Guichet unique d'information pour les personnes âgées et leur famille, les Clic animent localement le réseau gérontologique.

rubriques Agir pour la solidarité / Personnes âgées / Les lieux d'information.

tonomie et de permettre le libre choix du lieu de

vie. De nouvelles formes d'habitat vont être à l'étude. Haissor (habitat intermédiaire service solidaire regroupé) peut être une nouvelle alternative à l'hébergement collectif, entre l'accueil en famille et la Puv ou Marpa. Ce projet Haissor serait constitué de 5 ou 6 logements adaptés, intégrés et regroupés dans un bâtiment neuf ou dans de l'ancien rénové en centre-village, et disposant d'une pièce commune pour se retrouver. Cette forme d'habitat est particulièrement adaptée aux personnes encore autonomes mais ne voulant plus vivre isolées.

Autre projet: la signature de CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) avec les associations d'aide à domicile. « Cela permettra de passer d'une tarification horaire à une dotation définie en fonction d'objectifs négociés. »

Nouvel enjeu

« Avec la mise en place de l'ARS (Agence régionale de santé), il va nous falloir maintenir un fonctionnement de proximité, dans un schéma régional défini dont les territoires sont vastes et sur plusieurs départements », souligne Annie Paganelli. À cette complexité territoriale, il faut ajouter les autres découpages pour les Clic, les Maisons d'accueil de la solidarité... L'enjeu pour le Conseil général est de faire en sorte que les filières de soins définies par l'ARS ne viennent noyer les actions de proximité développées. • P.F.



Apprendre le tri

→ La mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte et le tri des déchets dans des quartiers de Bourg-en-Bresse a paradoxalement entraîné une dégradation du cadre de vie : dépôts sauvages réguliers et volumineux, en vrac à proximité ou dans les conteneurs, engendrant des problèmes d'odeurs et des nuisances diverses et des résultats de tri des déchets assez faibles...

Pour accompagner et sensibiliser les locataires au tri des déchets, à l'apport des encombrants en déchetterie et à l'utilisation des services de collecte, Bourg Habitat et Bourg-en-Bresse Agglomération ont recruté quatre personnes en service civique. Depuis fin novembre et durant 12 mois, Mélanie, Soulimène, Aurélia et Anthony vont à la rencontre des habitants pour leur rappeler les gestes du bon tri.

Agents d'accueil à la poste

→ En partenariat avec le Service accueil médiation intégration d'ALFA3A, la Poste met en place une action permettant aux personnes vulnérables d'origine immigrée, rencontrant des difficultés dues à l'âge ou à la non-maîtrise de la langue française, d'accéder à toutes les prestations qu'elle propose à ses usagers (banque postale, téléphonie mobile, envoi et retrait de courrier, de mandats, etc.).

Cette action fait l'objet d'une convention entre La Poste et ALFA3A définissant les objectifs (accès aux prestations) et le public ciblé. Deux personnes ont été recrutées, formées par la Poste et rémunérées par ALFA3A. Depuis début octobre, elles effectuent 19 h de présence chacune par semaine auprès des agences postales d'Oyonnax (La Plaine) et de Bourg (avenue Maginot).

ENVIRONNEMENT

Agenda 21... allons plus loin!

Pour concilier davantage développement économique, solidarité et respect de l'environnement, le Conseil général a lancé une démarche d'Agenda 21. Elle permettra de repenser chaque action départementale et se concrétisera par un plan d'actions en 2014. La seconde phase de concertation propose des réunions publiques ouvertes à tous, sur l'ensemble du territoire. Objectif: formuler des propositions d'actions concrètes pour répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic départemental. Après les huit premières d'octobre à novembre 2011, huit nouvelles seront organisées début 2012.

Mission Agenda 21 - Tél. 04 37 62 18 49 - www.ain.fr

SÉCURITÉ

Bébé 01 à bord

La natalité se porte bien dans l'Ain! Près de 8 000 bébés y naissent chaque année. Soucieux de garantir leur sécurité, le Conseil général vient d'éditer des autocollants Bébé 01 à bord. Posé à l'arrière

Posé à l'arrière des voitures ou sur les sièges portebébé des vélos, il doit également permettre aux

parents de marquer leur fierté d'appartenance à l'Ain.

Où trouver l'autocollant?

ou trouver rautocomuni

- Sur demande : www.ain.fr

et :

 Maisons départementales de la solidarité et Points accueil solidarité

> - Maternités, professionnels de santé, crèches, assistantes maternelles, concessionnaires automobiles.

ACTION

5 projets jeunes primés dans l'Ain

-> Cofinancé par le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole, les services de l'État (direction départementale de la cohésion sociale et direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse), le Crédit agricole Centre-est, le dispositif « Projets jeunes de l'Ain » encourage les initiatives des 11/30 ans dans le cadre du réseau départemental de soutien aux initiatives des Jeunes (Rés'Ain).

Le jury du dispositif
« Projets jeunes de l'Ain »
s'est réuni le 30 novembre
2011 à l'Hôtel du Département et a retenu cinq initiatives que les jeunes étaient
venus soutenir. Ce jury se
réunit 5 fois par an avec
comme principaux critères
d'appréciation: l'initiative
des jeunes, l'impact local
des projets, l'utilité sociale
des actions mises en
œuvre, le recours à d'autres
partenariats...



ORSAC

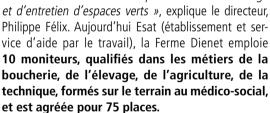
Une belle réussite

À LA FERME DIENET, LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE PEUVENT APPRENDRE PLUSIEURS TYPES DE MÉTIERS, DANS UN ENVIRONNEMENT CALME.

n 20 ans, la Ferme Dienet a connu une véritable montée en puissance des activités médicosociales et commerciales. Ouvert en 1989, le Centre d'aide par le travail accueillait des personnes sortant du Centre psychothérapique de l'Ain. Situé en pleine nature entre Saint-Paul-de-Varax et Saint-Nizier-le-Désert, l'établissement dispose aujourd'hui de 150 hectares de terrain pour la culture et l'élevage, d'un atelier agroalimentaire de transformation des produits de boucherie-

> charcuterie, d'un magasin, d'un restaurant collectif, d'une buanderie-lingerie, d'ateliers techniques. Structure ouverte sur l'extérieur, elle accueille des écoles durant l'été. « L'établissement s'étend aujourd'hui sur trois sites : la Ferme Dienet, la Ferme de Cuegres sur 22 ha derrière le CPA, pour l'élevage de bovins, et 60 ha au Château de Saint-Nizier qui assure une activité d'élevage de bovins, d'ovins, de volailles et de lapins, de coupe de bois de chauffage





Le contrat global

« Toutes les personnes orientées par la MDPH sur l'Esat entrent dans une logique de contrat global. Cela se fait

en lien avec le corps médical, le réseau social, la famille... L'objectif est d'obtenir un équilibre et une stabilisation de la personne dans l'environnement professionnel », explique Philippe Félix. Car travailler à la Ferme Dienet suppose une certaine capacité de responsabilisation. Les postes proposés sont des métiers à part entière qui demandent un travail de formation. « Les usagers peuvent évoluer : pouvoir conduire ou aider à réparer un tracteur... » Venant principalement de Bourg, ils sont suivis par le SAVS-SAS (service d'accompagnement à la vie sociale) et le SAVS-SAL (service d'accompagnement au logement) de l'Orsac. « Nous cultivons l'idée du bien-être de l'usager en lien avec un environnement naturel. »

La qualité d'abord

La montée en charge de l'activité s'est faite sur la base d'une production qui se veut respectueuse de l'environnement. Même si la labellisation bio n'est pas la priorité, la qualité de la production ne souffre aucune exception. Avec la construction d'un atelier pour les services techniques, d'un vestiaire et l'agrandissement de la cuisine, la restructuration du site devrait être terminée en septembre 2012. « Cette structure très particulière est unique en France : nous avons la chance de fonctionner en autarcie. La seule fragilité du système viendrait de la perte subite d'un élevage, par exemple. » Dienet est incontestablement une belle réussite, avec un potentiel de développement certain.

Nous avons la chance de fonctionner en autarcie



est tournée vers une agriculture qui respecte l'environnement.

Vente directe

Jean-Louis est boucher. Il est arrivé à la Ferme Dienet il y a 11 ans. Un peu par hasard. « Je cherchais du travail, mais j'avais envie d'être proche des gens tout en faisant mon métier. Ici, ce n'est pas simple tous les jours, surtout quand ils ne vont pas bien... » Dans les banques réfrigérées, sur les rayons de la boutique, on trouve toute la production locale : viandes, légumes, fruits. L'adresse est bien connue du grand public. La qualité reste accessible à tous : « Nous sommes dans une logique de vente pour couvrir les frais de fonctionnement nécessaires à l'équilibre de la structure, ce qui n'est pas simple aujourd'hui », souligne Philippe Félix.





ADAPEI

Santé et handicap Une formation façon fac

UNE FOIS PAR AN, L'ADAPEI PROPOSERA À SES SALARIÉS UNE JOURNÉE DE FORMATION TRANSVERSALE ET TOP NIVEAU. COUP D'ENVOI EN NOVEMBRE DERNIER AVEC L'HYGIÈNE ET LES SOINS BUCCO-DENTAIRES CHEZ L'ENFANT ET LA PERSONNE ÂGÉE HANDICAPÉS. ÇA A MARCHÉ COMME SUR DES ROULETTES...

→ La table ronde finale (de gauche à droite): Philippe Meunier (dir.adj.secteur Travail adapté), Jacques Prévost, Jean-Paul Louis, Nicole Gabrillargues (présidente), Dr Alexandre Pirollet (secrétaire du Comité d'éthique de Fleyriat), Jean-Claude Boucheras (président de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de l'Ain), Emmanuel Bergeat (dir.adj. secteur medico-éducatif Enfants), Michel Bilhaut (dir.adj. secteur Hébergement).

→ LES INTERVENANTS :

Jean-Paul Louis, praticien

universités, ancien doyen de la faculté de chirurgie dentaire de

Nancy, président de l'Académie

nationale de Chirurgie dentaire.

Jacques Prévost, praticien

chirurgie dentaire de Nancy.

conférence à la faculté de

hospitalier, maître de

hospitalier, professeur des



Peut-on aborder les liens entre santé et handicap en s'intéressant à ce qui semble n'être qu'un détail du corps humain et en se référant au summum du corps universitaire? Le pari n'était pas gagné d'avance. L'Adapei a résolu cette équation qui n'avait rien d'improbable. La conférence organisée le 9 novembre à l'intention de ses 65 établissements a démontré que la dentition jouait un rôle majeur dans la santé des personnes handicapées, jeunes ou adultes. Elle s'appuyait aussi sur le savoir et l'expérience d'un duo d'odontologues. Ces deux professeurs n'avaient rien de mandarins pontifiants mais de deux complices heureux de changer d'auditoire.

Recherche et pratique

En abordant par le haut un point sensible du corps, cette approche a permis durant les interventions magistrales, les ateliers et la table ronde finale, d'établir un va-et-vient constant entre recherche hospitalière et pratique quotidienne. C'est ce pragmatisme partagé qui a permis au courant de passer entre le pupitre et l'amphi presque plein d'Alimentec. L'auditoire aurait pu

ne pas mordre dans ce

feuilleté hospitalo-universitaire dispensé avec force illustrations et une bonne dose d'humour, nécessaire pour regarder sans grimacer ce qu'il

convient bien d'appeler des cas de figure.

Les interventions de Jacques Prévost et Jean-Paul Louis ont délivré deux messages que les 200 professionnels de l'Adapei présents ont pu retremper dans leur praxis. La santé bucco-dentaire joue un rôle essentiel chez le jeune handicapé qui ne peut exprimer sa douleur. Le dépistage et les soins doivent être menés en équipe (parents, éducateurs et praticien) et en harmonie avec leur environnement, ce qui suppose temps et tact. L'intervention du praticien vise à apporter un confort durant les soins et un confort de vie. Une bonne dentition et une bonne hygiène garantissent un bon fonctionnement de l'appareil digestif et la disparition d'une souffrance difficilement perceptible si elle n'est pas révélée par l'enfant.

Valoriser les pratiques

Les propos de Jean-Paul Louis étaient plus iconoclastes: on peut remédier à l'édentement total de la personne âgée, a fortiori handicapée. Chaque traitement devient un cas particulier qui prend en compte l'impact psychologique et les moyens mis en œuvre, implants ou prothèses. À partir de ces cas particuliers, parfois très crus, Jean-Paul Louis a su montrer l'humanité d'une démarche qui rend à la personne une belle part de dignité. Reste quand même que le coût fait grincer... des dents. Les deux ateliers que les intervenants animèrent l'après-





midi ont facilité les échanges avec les participants sur des guestions aussi essentielles que le dépistage, le brossage des dents qui exige beaucoup de disponibilité, le lien avec la famille, la prise en charge. Un troisième atelier, consacré au vieillissement, a permis de valoriser des pratiques professionnelles qui ont besoin d'être échangées.* L'Adapei a eu la bonne idée de convier Jean-Claude Boucheras, président de l'Ordre des chirurgiens-dentistes de l'Ain. Il a pu témoigner de l'engagement de certains de ses confrères dans les écoles de Bourg et d'Oyonnax pour un dépistage précoce. Il a promis à la présidente que pareille intervention bénévole aurait lieu dans les IME.

* La retranscription des deux conférences et de la table ronde est en ligne sur le site www.adapei01.asso.fr.

Extrait de la dernière table ronde



« Il v a nécessité de renforcer les liens entre services rendus, nous les structures comme l'Adapei et les structures permanence, y compris fassent parvenir des sanitaires comme le centre hospitalier. » **Dr Alexandre Pirollet**



« Au niveau des devons évoluer en sur les postes à mettre en face des besoins qu'on détermine et qui changent. » Michel Bilhaut



« Dans notre revue Adapei Infos, il faudrait que les salariés nous articles mettant en valeur ce qui se fait dans tel établissement ou service. » **Nicole Gabrillargues**



« J'ai beaucoup appris aujourd'hui, pour qu'on puisse adapter notre message afin qu'un travail en commun soit fait et réponde au besoin d'améliorer la santé de l'enfant et sa prise en charge. » **Jacques Prévost**



« J'ai senti des personnes à l'écoute des usagers avec lesquels ils ont envie de progresser. Je ne parle pas des recettes de cuisine que j'ai pu donner sur le lavage, les prothèses... mais de l'accompagnement, des relations avec le praticien. » Jean-Paul Louis



« La transversalité. c'est aussi la mise en commun d'outils, d'expériences, des gains aussi en termes d'organisation, de gestion des ressources humaines, techniques, etc. » **Philippe Meunier**

Objectif atteint pour Nasser Maatar, directeur général de l'Adapei

Vos invités étaient tops!

Pourquoi les sommités universitaires seraient-elles réservées aux congrès nationaux, aux cadres et aux administrateurs? Les salariés ont apprécié ces interventions de haut niveau. Ce mode de formation est valorisant, y compris pour ceux qui la dispensent car ils sont en contact avec des professionnels de terrain.

Vos établissements échangent peu sur leurs pratiques.

Faux. Quelques petites expériences ont été menées en matière de formation transversale. Ici, nous changeons d'échelle : les 65 établissements étaient représen**tés** et invités à entrer dans le sujet par la même porte : la santé et le handicap. C'est un thème fédérateur qui encourage la confrontation des pratiques. Nous avions déjà pu constater que beaucoup d'établissements menaient des expériences originales sans chercher à les « mutualiser ».

Le siège puisque nous sommes dans la transversalité des pratiques et l'identité de l'association. Pas de ponction sur les budgets formation des établissements. L'association donne les orientations que décline chacun d'eux.

Votre bilan?

Nous innovions. Je crois que nous avons atteint notre but. J'ai apprécié la capacité des personnels à s'impliquer dans quelque chose de neuf et de différent.

La suite?

Nous préparons déjà **l'édition 2012**. Le thème portera sur l'accueil temporaire des personnes handicapées. Sujet vital pour les familles qui veulent souffler un jour ou une semaine.





Les résidences pour étudiants : un service adapté

TROUVER UN TOIT QUAND ON EST ÉTUDIANT N'EST PAS TOUJOURS FACILE. ALFA3A A DÉVELOPPÉ DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES QUI PROPOSENT PLUSIEURS SERVICES.

éveloppées sur deux secteurs dans l'Ain, Bourgen-Bresse et Oyonnax, les résidences étudiantes d'ALFA3A fonctionnent sur une même base: des studios meublés de 20 à 36 m², toutes charges comprises, avec un accompagnement dans les démarches administratives proposé par une équipe sur place et une connexion Internet à disposition. Entre les différentes aides au logement pour les étudiants et en fonction du statut d'élève boursier ou non, le reste à charge de la location va de 130 à 200 € par mois.

Des services adaptés

Delphine Vianet est responsable de site sur les trois résidences étudiantes ALFA3A de Bourg-en-Bresse. La résidence Juliette Récamier dispose de 86 logements et celle des Bons-Enfants de 33. Les trente autres logements de

la résidence des Sardières sont dédiés aux élèves de BTS du lycée des Sardières. « Sur la résidence Récamier, 4 logements adaptés sont réservés aux personnes à mobilité réduite. Nous proposons aussi un ensemble de services adaptés aux

Accompagner les étudiants dans leur recherche de logements,

besoins des étudiants », souligne Delphine Vianet. Ainsi, toutes les résidences disposent d'une laverie automatique avec lave-linge et sèche-linge. La résidence Récamier bénéficie aussi d'une salle commune avec une table de ping-pong et un baby-foot. « Cela

→ À la résidence Georges Champetier de Bellignat, les étudiants, en majorité de l'INSA, profitent des services proposés.





→ La résidence Juliette Récamier à Bourg a été construite en 1986 et bénéficie d'un entretien remarquable.

permet aux étudiants de se retrouver pour passer un moment convivial. » Des services qui existent aussi à Ovonnax, dans la résidence Georges Champetier, avec en plus un espace extérieur aménagé d'un barbecue. « Les étudiants de l'INSA de Lyon dont le cursus passe par le site INSA de la plasturgie à Bellignat sont prioritaires sur les logements de cette résidence », explique Frédéric Fézelot. Des liens se sont tissés au fil des années avec l'école d'ingénieurs pour accueillir ces étudiants dans de bonnes conditions. « Avec l'INSA, nous formons une sorte de campus étudiants. Plusieurs services ont été mis en place avec l'école, comme la prise en charge du coût de l'abonnement Internet. Il règne ici une bonne ambiance, tous les élèves se connaissent. » L'autre résidence, Henri Moissan, dont est chargé Frédéric Fézelot à Bellignat, accueille aussi quelques étudiants, mais pas exclusivement.

Une vie animée

Delphine Vianet est en poste depuis plus de 10 ans. Des étudiants, elle en a vu passer beaucoup. Avec les années, elle constate qu'ils sont de plus en plus fêtards. Mais l'ambiance reste aux études. « Nous voulons mettre un peu plus de lien entre les jeunes pour que chacun trouve sa place et respecte l'autre. Nous organisons un pot d'accueil chaque année pour présenter l'équipe et un pot de départ. Nous avons aussi en projet de mettre en place un conseil de concertation pour impliquer les jeunes dans la vie de la résidence. » À Bellignat, la question se pose moins puisque les étudiants suivent déjà un même cursus. « Ils se connaissent tous, les portes des logements sont ouvertes sur les couloirs. Cette année, nous avons organisé un pot d'accueil pour la première fois. Cela a bien fonctionné. »

Bienvenue à la Maison des étudiants

ée en 2006, la Maison des étudiants (MDE) a été mise en place par l'association Pôle sup'01 qui regroupe l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de Bourg. Financée par le Conseil général de l'Ain, la Région Rhône-Alpes, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, Bourg-en-Bresse agglomération et la Communauté de communes d'Oyonnax, la MDE est située au centre ville de Bourg et partage ses locaux avec le Bureau information jeunesse (BIJ). Depuis sa création, la MDE s'attache à développer des services pour faciliter la vie des étudiants.

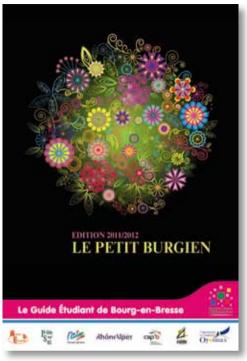
- Le Guide étudiant reprend ainsi toutes les informations utiles concernant le logement, les sorties, les études, les loisirs, les jobs et départs à l'étranger...
 Tout ce qui a trait à la vie pratique. Il propose aussi quelques avantages financiers dans des établissements de la ville.
- La journée d'accueil permet de réunir les étudiants à chaque rentrée scolaire pour leur proposer de se rencontrer autour d'une journée sportive et d'une soirée festive.
- $-\,$ Un service logement accompagne les étudiants et

leur famille dans leur recherche, que ce soit pour un logement chez un particulier, en résidence étudiante, en colocation... Un système de diffusion des offres par e-mail permet une mise à jour régulière et réactive du service.

 En lien avec le BIJ, la MDE développe des forums et des services d'information. Le Forum des départs à l'étranger en janvier permet de favoriser la mobilité internationale des jeunes en les informant sur les différentes possibilités. En mars, c'est le Forum jobs d'été où les jeunes peuvent venir consulter les

offres grâce au partenariat développé avec Pôle emploi. La MDE propose un accueil quotidien dans ses bureaux, mais aussi un service d'information sur Internet et par e-mail.

www.jeunes01.fr



→ Le *Guide des étudiants* est réactualisé chaque année.

ACTIO

Des vélos pour les étudiants

- Depuis la rentrée 2011, les nouveaux locataires des trois résidences étudiantes ALFA3A de Bourg-en-Bresse peuvent bénéficier d'un petit « plus », facilitant leurs déplacements dans la ville: un vélo, mis à disposition gratuitement jusqu'en juin*.
- « Bourg-en-Bresse a plus de 25 km de voies cyclables. L'enquête menée avant de lancer ce nouveau service a montré qu'une centaine d'étudiants étaient intéressés » rappelle Pierre Zozi, directeur du Pôle Immobilier d'ALFA3A.

Une centaine de VTC ont été acquis par ALFA3A. Une trentaine ont été remis le 21 septembre, lors d'une manifestation organisée en partenariat avec la Ville de Bourg, durant la Semaine européenne de la mobilité. Deux autres partenaires soutiennent l'opération: le Crédit agricole a financé l'achat des casques et gilets fluo remis avec chaque vélo; la société gérant le parking des Bons-Enfants a réservé des places permettant aux locataires de la résidence du centre-ville de garer leur vélo en toute sécurité. « Sur les deux autres résidences, des locaux sécurisés sont prévus. »

Au terme de cette année d'expérimentation, les vélos seront révisés cet été avant d'être remis en circulation à la rentrée prochaine.

* Un dépôt de garantie de 70 € est demandé.



→ Au terme d'une manifestation organisée en partenariat avec la Ville de Bourg dans le cadre de la Semaine de la mobilité, les vélos, casques et gilets fluos ont été remis aux étudiants locataires des trois résidences ALFA3A de Bourg.

La Forge **plombée par l'amiante?**

→ Coup de gueule de Georges Bullion à la une de la Lettre d'information de Dynacité: le directeur général de Dynacité laisse entendre que l'avenir de la rénovation urbaine sera plombé si les bailleurs sociaux sont contraints de payer l'addition du désamiantage des appartements à restaurer ou à démolir. Dans le quartier de la Forge, à Oyonnax, la facture, pour une quantité évaluée à « une plaquette de beurre » selon Alexandre Tachdjian, président de la Communauté de communes, serait de 6 M €.

Cette situation absurde est dénoncée par de nombreux élus qui contestent non pas la loi mais la façon qu'ont les services de l'État (la DIRECCTE) de l'appliquer. Michel Perraud, maire d'Oyonnax, vient d'évoquer ce dossier avec Xavier Bertrand, ministre du Travail et de la santé. Difficile d'assouplir le dispositif réglementaire; possible en revanche





d'expérimenter d'autres façons de désamianter un chantier. Oyonnax pourrait servir d'expérience, ce qui lui permettrait de ne plus servir d'exemple d'une réglementation appliquée sans discernement.

PROJET

Dompierre, au cœur de village

→ Courant mai 2012, le permis de construire pour le programme au cœur du village de Dompierre-sur-Veyle sera déposé. C'est le cabinet d'architecte Tao, lauréat du concours lancé par Dynacité, qui aura la charge de réaliser cette opération.

Après démolition de bâtiments existants, 22 logements locatifs seront reconstruits en 3 bâtiments dont 16 financés en Prêts locatif à usage social (PLUS) et 6 en Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI). Les bâtiments seront certifiés Qualitel niveau BBC (Bâtiment basse consommation), et labellisés Qualité Environnementale des Bâtiments de la Région Rhône-Alpes. La chaufferie sera équipée d'une chaudière en granulés de bois à haut rendement couplée à un ballon tampon pour la demi-saison et l'été. Livraison prévue en octobre 2014.

INAUGURATIONS

Première VEFA

→ Les 55 logements du Brissia à Bourg ont été inaugurés vendredi 28 octobre 2011. Ce programme livré en mars 2011 et occupé à ce jour en totalité est la première opération VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) acquise entièrement par Dynacité.



Performance énergétique

Dynacité a inauguré 8 logements locatifs certifiés Très haute performance énergétique sur la commune de Champagne-en-

Valromey
(4 logements individuels et 4 collectifs). Ils bénéficient tous d'un système de chauffage par pompe à chaleur. Les logements collectifs ont été construits sur un ancien bâtiment communal.



Du neuf aux Prés de Brou

→ Dans le cadre du projet de résidentialisation du quartier Prés de Brou à Bourg-en-Bresse, Bourg Habitat, Logidia et Dynacité, en partenariat avec le Conseil régional et la ville de Bourg, ont élaboré un projet de réaménagement du secteur : réfection de l'étanchéité de la dalle supérieure des garages, aménagement d'une nouvelle aire de jeux et réfection de l'aire de jeux existante, création d'un cheminement piéton, mise en place d'un espace résidentialisé autour de chaque bâtiment répondant aux besoins des habitants du quartier. Situées entre la rue Lesage et l'avenue Amédée Mercier, les cinq résidences (2 pour Bourg habitat, 2 pour Dynacité et 1 pour Logidia) comptent en tout 202 logements. ●



TRAVAUX

Des programmes à Meillonnas

→ Prochainement, Bourg Habitat va débuter la construction du Clos de la Segraie à Meillonnas. Situé à proximité du cœur de village, ce programme sera composé de 10 pavillons locatifs (5 T2 et 5 T3) individuels (entièrement adaptés aux personnes à mobilité réduite) et d'un espace médical de proximité. La taille des logements répond aux attentes des élus de Meillonnas qui souhaitent intégrer à leur patrimoine des logements de petite taille aux loyers abordables afin que les personnes âgées et les jeunes ménages puissent s'installer.

Un deuxième projet est en cours de conception à l'entrée du village. Le Verger d'Alix s'étendra sur un terrain de plus de 20 000 m² et sera composé de 12 appartements et 9 pavillons locatifs, 4 logements individuels en accession et 10 lots libres de constructeurs. Début des travaux au second semestre 2012.



CONVENTION

Lutter contre l'habitat indigne

→ Le 15 septembre dernier, le préfet de l'Ain installait officiellement le comité de pilotage du pôle de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique (PDLHIPE) de l'Ain. Une initiative qui entre dans le cadre du programme national Habiter mieux, pour lequel 500 M€ sont attribués par l'État et gérés par l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). Objectif : aider 300 000 ménages à améliorer leur logement en finançant des travaux de rénovation thermique.

En s'appuyant sur la Mous (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) indignité, le comité de pilotage doit permettre une meilleure détection et un signalement des situations pouvant nécessiter la mise en route d'un diagnostic puis d'un programme d'amélioration des performances énergétiques. Dans l'Ain, le contrat local d'engagement cible 800 ménages susceptibles de bénéficier de cette aide dont le montant moyen est de 1300 € (à laquelle peuvent s'ajouter les aides des autres partenaires, comme le prêt à taux réduit ou à 0 % ou les aides de droit commun de l'ANAH). ●





BOUR Habitat

BOURG HABITAT

L'esprit de service



→ Farid Bouaraba et Valérie Guillon sont tous deux chargés de secteur à l'agence Reyssouze de Bourg Habitat. Ils ont eu l'occasion de vivre leur première semaine d'astreinte sans difficulté notable.

DEPUIS LE 12 SEPTEMBRE, BOURG HABITAT A ÉTENDU SON DISPOSITIF D'ASTREINTE ET RÉPOND À SES LOCATAIRES EN DEHORS DES PLAGES D'OUVERTURE DES AGENCES.

alérie Guillon, chargée de secteur à l'agence Reyssouze de Bourg, a vécu sa première semaine d'astreinte mi-octobre, lors de la remise en marche du chauffage. Une période plutôt chargée car il faut souvent faire face aux fuites de radiateurs et autres désordres que ces opérations peuvent entraîner.

Gérer l'urgence

« Le week-end a été un peu chargé. En effet, une importante fuite sur un radiateur s'est produite en pleine nuit chez un locataire. L'eau a coulé sur deux étages. Le locataire m'a appelé et j'ai pris contact avec notre prestataire du réseau de chauffage urbain qui est intervenu très rapidement pour stopper la fuite. » Pour Valérie, cette première expérience est assez concluante.

« C'est un service supplémentaire pour les locataires. Maintenant, et malgré les efforts de communication

développés, il va falloir que les gens aient une meilleure approche de la notion d'urgence... » Car dans le même week-end, elle a aussi été réveillée par un appel pour une fuite goutte à goutte sous un chauffe-eau. Il faut alors faire preuve de diplomatie pour expliquer à la personne que ce qu'elle voit comme une urgence pour elle peut attendre le retour des équipes le lundi.

En pratique

Tous les jours de la semaine, de 17 h à 8 h le lendemain, les week-ends et jours fériés, les locataires peuvent composer le 04 74 22 32 88. Un répondeur leur communique le numéro de portable d'astreinte et rappelle les conditions de prise en compte des problèmes : un incident grave ou un désordre majeur pouvant mettre en cause la sécurité des personnes et des biens. Chaque locataire a reçu une carte rappelant ce numéro ainsi que les coordonnées des prestataires sous contrat avec Bourg Habitat en cas de dysfonctionnement des matériels de chauffage, robinetterie, production d'eau chaude, télévision... • P.F.

Il va falloir que les gens aient une meilleure approche de la notion d'urgences,

→ <mark>TROIS QUESTIONS</mark> À JEAN-LUC LUEZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BOURG HABITAT

"Nous voulons professionnaliser ces interventions,

Pourquoi avoir mis en place ce numéro d'urgence ?

Pour améliorer la qualité de service due à tous les locataires. Nous sommes partis d'un constat : nous avions du mal à répondre rapidement lorsqu'un incident grave survenait hors des heures d'ouverture des bureaux et le week-end. Ce dispositif d'astreinte permet d'établir un lien entre tous les partenaires et les prestataires pour réagir très vite.

Nous avons mis en place deux niveaux d'astreinte : une de contact qui prend en charge les cas d'extrême urgence, une de responsabilité qui a pour mission de soutenir la première intervention, de prendre des décisions et d'assurer les relations avec les autorités. Le premier niveau est assuré par les chargés de secteurs et adjoints de responsables d'agence qui connaissent bien le patrimoine. Le second par les chefs de service et la direction.

Quels sont les types d'incidents que cible ce dispositif ?

Il s'agit des fuites de gaz, des incendies, des bouchages de colonnes de chute ou de débordements d'eaux usées qui peuvent causer des dégâts très désagréables, des problèmes d'ascenseur ou de chauffage. Bien entendu, nous n'intervenons qu'en cas de problèmes extrêmement graves. Un robinet qui goutte peut attendre le retour des équipes le lundi ou le lendemain matin.

Qu'est-ce que ça change pour les locataires et les salariés de Bourg Habitat ?

Il existait déjà une astreinte de week-end assurée sur la base du volontariat des salariés de Bourg Habitat. Nous avons voulu « professionnaliser » ces interventions. Cela a fait l'objet d'un accord collectif d'entreprise prévoyant aussi les indemnisations. Nous avons aussi signé un accord avec les associations de locataires et mené une consultation auprès de l'ensemble de nos locataires qui ont largement adopté ce dispositif. Cet accord se traduit par une participation pour les locataires de 0,50 € par mois et par logement. • P.F.

EN LIGNE

L'info en un clic

De plus en plus de locataires utilisent Internet dans leurs démarches ou pour s'informer. C'est pourquoi le site de Bourg Habitat vient de faire peau neuve. Sa conception-rédaction a été assurée par Sandrine Thévenard, chargée de communication chez le bailleur qui en a confié la création graphique à une agence d'Annecy, NetDesign. Mais l'originalité de la démarche vient du fait que son développement a été réalisé par ACG-Synergies, un groupement d'intérêt économique (GIE), implanté à Bourg. « Notre métier est d'éditer des logiciels pour les bailleurs sociaux, adaptés à leurs besoins. Nous créons des outils de gestion pour les métiers du logement social », explique Yves Meillon, responsable du service qualité, méthodes, outils. La conception d'un site Internet grand public était quelque chose de nouveau pour le GIE. « La particularité de la démarche nous a amenés à échanger régulièrement avec Bourg Habitat et l'agence NetDesign pour faire des points d'étape sur l'avancement du site. » Pour Yves Meillon, ce travail est aussi l'occasion de développer de nouvelles compétences au sein du GIE. « Nous nous sommes servis de notre bonne connaissance des métiers de nos adhérents pour proposer un outil fonctionnel et surtout facilement paramétrable pour la personne chargée de le mettre à jour chez le bailleur. » Si Bourg Habitat aura été le premier bailleur à leur faire confiance pour développer ce site, gageons qu'ACG Synergies mettra rapidement cette nouvelle compétence au service de ses 35 adhérents bailleurs sociaux.

Bourg Habitat construit, réhabilite et aménage vos villes et vos villages



Ensemble, construisons l'habitat de demain



Louer, devenir propriétaire ?

lourg Habitat vous accompagne lans vos démarches



→ Une interface claire et colorée pour une navigation aisée.

www.bourg-habitat.com





Point Info Famille : une écoute réactive

AU COURS DE L'ANNÉE 2010, 6 ASSOCIATIONS FAMILIALES ET 3 CENTRES SOCIAUX ONT PARTICIPÉ AU RECENSEMENT ET À L'OBSERVATION DES DEMANDES DES FAMILLES DE L'AIN AUPRÈS DES PERMANENCES PIF. CETTE ÉTUDE A PERMIS DE DÉGAGER DES ÉLÉMENTS SUR LA SITUATION DES FAMILLES DE L'AIN.

ogement, aide d'urgence, problème de parentalité, de paiement de facture... les questions traitées par ■les Points info famille de l'Udaf, de l'Ain sont vastes et recouvrent l'ensemble des domaines de la vie quotidienne. Isabelle Paysserand, animatrice du Point info familles (PIF) à l'Udaf, et Michèle Pilon, administratrice de l'Udaf en charge du PIF, le constatent : la crise se fait sentir dans tous les foyers, à tous les âges, et ne touche plus seulement les personnes les plus démunies. « On s'est rendu compte dans cette étude que les retraités nous appellent pour connaître les dispositifs qui leur permettraient de retrouver un petit boulot pour les aider à joindre les deux bouts », souligne Michèle Pilon. Les petites retraites ne comblent plus l'augmentation du coût de la vie. Avec un faible niveau de qualification, ces personnes ont du mal à retrouver un emploi. « Elles recherchent souvent des emplois d'aide à domicile pour des personnes âgées, alors qu'elles ne sont parfois plus à même de réaliser les tâches difficiles inhérentes à ce métier », ajoute Isabelle Paysserand.

Faciliter les contacts

Ce constat inquiète l'institution familiale. Les jeunes et les personnes âgées sont de plus en plus surendettés et ne peuvent plus payer leur facture. « 22 % des demandes qui nous sont faites concernent des aides

de secours d'hiver... » Le coût de la facture énergétique touche en plein cœur les familles. Factures qui s'entassent, impayés de loyers, les menaces d'expulsion font réagir parfois tardivement. « Cela concerne plus de 50 % des demandes. Les personnes ont besoin alors d'avoir des explications sur le fonctionnement du dispositif DALO. Les gens ne sont parfois plus capables de simplement poser les choses. Ils viennent nous voir pour les aider à verbaliser leur situation et pour qu'on les oriente vers les bons services. » Isabelle Paysserand le remarque souvent à cette occasion: la médiation faite par les PIF vis-à-vis des administrations apporte beaucoup en sérénité dans le traitement des dossiers. « Les accueillants des PIF ne portent pas de jugement, ne prennent pas de décision. Ils prêtent juste une oreille attentive et facilitent les contacts futurs avec les institutions », insiste Michèle Pilon.

Développer l'action

L'accompagnement à la parentalité est aussi au cœur de la mission des PIF. « C'est un axe sur lequel nous souhaitons nous recentrer et l'étude montre bien aussi les besoins en ce domaine », assure Isabelle Paysserand. L'effet de la crise fragilise les parents dans leur rôle éducatif. Comment faire pour pouvoir organiser des loisirs ou des vacances en familles ? Mais pas seulement.



→ Michèle Pilon et Isabelle Paysserand souhaitent que les PIF développent leur réseau dans l'Ain

Lors d'une séparation, les parents ont parfois des difficultés à s'organiser vis-à-vis des enfants.

Ils se posent beaucoup de questions sur le partage de l'éducation. Les PIF vont développer la ligne parentalité. « C'est une commande de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la Caf. Nous allons aider à faire connaître les dispositifs de soutien à la parentalité qui existent dans l'Ain en utilisant aussi l'outil Internet. Mais nous allons aussi développer des animations autour de l'opération Premières pages, de l'éducation

aux médias. Nous menons aussi une réflexion sur la mise en place d'une fête de la famille », explique Isabelle Paysserand. Pour Michèle Pilon, les PIF sont des outils réactifs qui s'adaptent facilement aux besoins des familles. Des besoins qui évoluent très vite. « Cette démarche s'appuie aussi sur une volonté de développer les PIF sur les territoires. Les gens ont besoin d'un point pour les aider dans leur démarche, les orienter vers les dispositifs. »

Une observation de terrain

L'emploi : premier motif d'interpellation des PIF

Ces demandes représentent 20 % des sollicitations faites aux antennes PIF. 53 % viennent de la part de jeunes de moins de 25 ans. À noter : 34 % des demandes sont aussi liées aux difficultés que rencontrent les personnes dans les démarches à accomplir auprès du Pôle emploi (compréhension des courriers, rédaction des dossiers, des lettres, litiges...).

Les antennes PIF : des espaces neutres

Les accueillants des PIF assurent une fonction de médiation entre le public et les administrations : 40 % des demandes proviennent de personnes qui expriment un besoin d'aide aux papiers et d'accompagnement dans les démarches.

60 % des demandes viennent de femmes, parfois en situation monoparentale, vivant une situation sociale compliquée, qui demandent à être écoutées. Les personnes sont ensuite orientées vers les organismes adéguats.

Vie de famille et parentalité : le cœur de mission des PIF

Les questions autour de la vie de la famille viennent immédiatement en deuxième position des demandes faites par les familles (18 % des demandes du réseau) : problématiques de garde d'enfants, de vacances, de loisirs, de prestations sociales mais aussi de médiation familiale et d'accompagnement à la parentalité.

Les questions les plus fréquemment posées tournent autour la relation entre parents et enfants : les difficultés de communication avec les ados, les activités à faire avec les tout-petits ou les inquiétudes liées à la scolarité de l'enfant ou à l'annonce d'un handicap.

Lors de conflits des parents autour de l'éducation de leurs enfants, les parents ne savent pas trop vers qui se tourner. Bien souvent, ils n'ont connaissance que des recours juridiques ou des séances chez le psychologue. Le PIF est là pour expliquer les différentes possibilités et orienter vers le bon interlocuteur.

Solidarité, logement, consommation : trois thèmes liés au surendettement

Les PIF de l'Ain constatent une augmentation des demandes liées à la recherche d'aides sociales pour payer les factures et notamment celles des charges de loyers. Dans le domaine du logement, plus de 50 % des demandes exprimées sont consécutives à des menaces d'expulsion dues à des impayés de loyer. Dans le domaine de la consommation, c'est la quasi-totalité des demandes qui concerne des litiges sur la facture énergétique.

Conséquences: les familles font le tour des associations et des organismes pour tenter d'obtenir un peu d'aide et les retraités ont de plus en plus de mal à faire face. L'institution familiale relève une augmentation des familles dont les revenus sont un peu trop élevés pour bénéficier des aides sociales mais pas suffisants pour faire face à toutes leurs dépenses. Un indicateur en 2010 : 22 % des demandes d'informations liées à la solidarité concernaient les vestiaires, les bourses aux vêtements, les lieux où s'habiller pas cher.

Santé, handicap et retraite : un besoin d'aide aux démarches administratives

44 % des questions liées aux démarches administratives générales résultent aussi d'un besoin d'aide aux papiers. En matière de santé, cela concerne 56 % des

demandes (dossiers CMU et dossiers de reconnaissance du handicap de la MDPH). 77 % des demandes liées à la retraite traduisent également un besoin d'aide aux dossiers, notamment pour la retraite complémentaire. Les questions liées à la retraite

Les accueillants des PIF facilitent les contacts,

sont passées de 3 % en 2009 à 8 % en 2010. La synthèse de l'enquête est consultable sur le site : www.unaf.fr/pointinfofamille - Rubriques Point info famille de l'Ain / actualités





→ FICHE SIGNALÉTIQUE



DYNACITÉ

→ NOM

Dynacité, Office public de l'habitat de l'Ain

SIÈGE SOCIAL

390, boulevard du 8 Mai 1945, 01013 Bourg-en-Bresse cédex

COORDONNÉES

Tél. 04 74 45 89 89 Fax: 04 74 45 89 79 mail: communication@ dynacite.fr

internet: www.dynacite.fr

FORME JURIDIQUE

établissement public industriel et commercial

DATE DE CRÉATION
14 juin 1950

DIRIGEANTS

• Jean-Paul Rodet,

Vice-Président du Conseil général de l'Ain, président du Conseil d'administration de Dynacité

• Georges Bullion, Directeur général

• Anne Sibois,

Directrice générale adjointe

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Aménagement
- Renouvellement urbain
- Construction et réhabilitation de logements
- Gestion immobilière de 24 000 logements locatifs sociaux.
- Vente de logements.

SECTEURS
GEOGRAPHIQUES
D'INTERVENTION

24 000 logements sur 214 communes de l'Ain, du Rhône, de l'Isère et de Saône-et-Loire.



→ Entrée du siège de Dynacité à Bourg-en-Bresse.

→ Historique

Créé en 1950 par le Conseil général de l'Ain pour soutenir la construction et la gestion de logements sociaux dans le département, l'Office public départemental d'habitation à loyer modéré de l'Ain devient successivement un Office public d'aménagement et de construction (OPAC) en 1975 puis Dynacité, Office public de l'habitat de l'Ain en 2007. Cette même année, il fusionne avec les Offices municipaux de Bellegarde-sur-Valserine et d'Oyonnax.

→ Les missions

Offrir un logement attractif et diversifié notamment aux populations modestes.

→ Les moyens

Un siège social à Bourg-en-Bresse. 5 agences locales à Bourg-en-Bresse, Ambérieuen-Bugey, Ferney-Voltaire, Oyonnax et Rillieuxla-Pape.

6 antennes rattachées aux agences. 560 collaborateurs.

60 métiers au siège et en agences.

Les réalisations exemplaires

2010 : Bellegarde, Les Granges d'Arlod : 30 logements collectifs certifiés Qualitel et Habitat et Environnement.

2010 : Villars-les-Dombes, chemin des Oures : 30 logements collectifs certifiés Très haute performance énergétique.

2010: Bourg-en-Bresse, le Mail:

19 logements collectifs certifiés Qualitel habitat et environnement, niveau Très haute performance énergétique.

2002 – 2009 : Renouvellement urbain du quartier du Planet à Arbent :

démolition de 3 bâtiments (45 logements) et de la chaufferie, reconstruction de 40 logements, construction d'une nouvelle chaufferie, réhabilitation de 60 logements.

En cours: renouvellement urbain des quartiers de Beauséjour à Bellegarde, du Levant et des Tattes à Ferney-Voltaire, de la Ville nouvelle de Rillieux-la-Pape, de la Forge à Oyonnax, du Trêve à Miribel, des Carronnières à Meximieux et du Clos Morcel à Belley.



Un engagement hors norme

DENISE AVÉDIGUIAN A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE EN SEPTEMBRE 2011, APRÈS UN LONG PARCOURS VOUÉ À L'AIDE SOCIALE ET AUX JEUNES.

ée le 23 février 1951, la future grande Dame du secteur social institutionnel, associatif et sportif grandit dans le Revermont jurassien. Les années collège et lycée professionnel en Bourgogne Franche-Comté, sous le régime de l'internat, lui font découvrir la vie citadine. « J'ai pratiqué le basket-ball et rencontré des personnes actives, ce qui m'a aidé à gérer la vie d'élève jusqu'en 1969. » Denise Avédiguian fait ses premiers pas professionnels à l'âge de 19 ans, en intégrant une nouvelle institution à sa création: la Maison d'enfants à caractère social (Mecs) du Grand Casset à La Boisse. « J'ai construit mon insertion sociale dans un secteur où je n'avais pas de racine », confie la protagoniste. Et c'est sur le terrain que la jeune femme effectue sa formation d'animatrice Bafa, puis d'éducatrice validée par le diplôme d'État.

En 1974, elle découvre la savate boxe française et entre dans la vie associative au quotidien. Le monitorat acquis, elle crée le premier club dans l'Ain à Saint-Maurice-de-Beynost en 1982, puis le comité départemental en 1993. Ce dernier regroupe dix clubs et 800 licenciés aujourd'hui.

Le goût de l'effort

« Ce qui m'a motivé, c'est de sensibiliser les jeunes à la pratique de ce sport, confie la vice-présidente de la Fédération française depuis 2004. Les pratiques à haut niveau nécessitent un réel engagement, développent le goût de l'effort, le sens des responsabilités... »

Au cours de ses vingt-neuf années d'institution, Denise Avédiguian témoigne des évolutions dans l'action sociale à la suite des lois de décentralisation. « En 1983, l'État délègue l'action sociale au Département. C'est un changement très important pour la gestion des maisons d'enfants, avec des exigences en termes de formation du personnel. » Denise Avédiguian doit se former et se voit confier le poste de chef de service au sein de la Mecs. « Ce qui a évolué, c'est que nous avons un accompagnement continu sur la scolarisation des enfants, leur autonomie et leur projet de vie. »

En 1998, l'opportunité d'un poste de responsable se présente à Ambérieu-en-Bugey. « J'ai intégré la circonscription sociale du Conseil général en octobre, où j'ai découvert tous les domaines de l'action sociale du Département.



J'ai pu monter beaucoup de projets et participé à la création du centre social du Lavoir. »

De nouvelles responsabilités

Sa nouvelle responsabilité est confortée par l'expérience de son mandat de conseiller municipal à Miribel de 1989 à 1995. Son mari, alors instituteur et rééducateur spécialisé du Rased à Miribel, la soutient également.

En janvier 2003, Denise Avédiguian est appelée à diriger la Maison départementale de la solidarité de Bourg-en-Bresse, d'une plus grande dimension sur le plan humain

et territorial. À sa retraite huit ans plus tard, elle constate la complexité des situations familiales, les besoins d'écoute, de soutien à la fonction parentale et de

Le sens du bénévolat, du don de soi, c'est une vraie école

lien social à préserver dans les centres sociaux et les actions collectives partenariales.

Et la grande Dame de conclure: « Mon engagement est sans doute lié à des repères éducatifs, mais ce sont les rencontres avec des personnes d'exception qui font le parcours de la personne. Le sens du bénévolat, de l'engagement, du don de soi, c'est une vraie école. » Denise Avédiguian fait aujourd'hui partager son expérience à l'association d'Aide aux victimes et médiation dans l'Ain (Avema), tout en continuant à s'impliquer dans la savate, boxe française avec l'idée de construire de nouveaux projets. • A.S.

→ « Ce sont les rencontres avec des personnes d'exception qui font le parcours de la personne », estime Denise Avédiquian.



L'insertion des jeunes

FACE AUX DIFFICULTÉS CROISSANTES D'ACCÈS À L'EMPLOI, COMMENT AIDER LES JEUNES ? CONSTATS, TÉMOIGNAGES ET RÉPONSES ONT FUSÉ AUTOUR D'UNE TABLE RONDE RICHE D'ÉCHANGES, QUI A RÉUNI LES PARTENAIRES DE L'EMPLOI ET LA FORMATION.

Comment aider les jeunes qui ont « décroché » à accéder à l'emploi?

« On parle beaucoup de décrochage, c'est une bonne chose qui permet de lever un tabou », reconnaît Luc Chambolle, directeur de la Mission locale Bresse Dombes Côtière. Mais encore faut-il s'entendre sur les mots, prévient-il. Selon la définition européenne, le terme « décrocheurs » désigne « tous ceux qui sortent du système scolaire sans diplôme ». Soit 47 % des jeunes, 36 % des jeunes inscrits à Pôle Emploi, et 50 % du public reçu à la MLJ. « Sans diplôme, c'est plus difficile de définir un projet professionnel » souligne Nathalie Bergeret, conseillère à l'agence Pôle Emploi de Bourg-en-Bresse. « On utilise beaucoup la cotraitance Pôle Emploi/MLJ pour aider le jeune à construire son projet, faciliter ensuite le financement d'une formation. »

Le diplôme, sésame vers l'emploi? Kevin Mouraud confirme. Après une 1^{re} année de BEP Électronique et

deux ans de « galère », lors desquels il a fréquenté diverses agences d'intérim et missions locales jeunes, et « beaucoup réfléchi à mes erreurs », il vient de passer le diplôme d'agent de sécurité, le permis de conduire, et un prometteur entretien d'embauche. « Les entreprises regardent les diplômes, l'expérience, le comportement. À l'entretien, d'autres jeunes sont arrivés en retard, mal habillés... » Le diplôme sans le savoir-être ne suffit pas. Au fil de son parcours, Kevin a apprécié l'aide de la MLJ. « Quand un jeune fait la démarche d'aller vers la MLJ ou Pôle Emploi, on peut l'aider si on s'y met tous. Mais combien de jeunes ne la font pas, sont perdus de vue, totalement livrés à eux-mêmes, ne sont pas repérés par les structures? » interroge Jean-Lou Beuchot, ex-proviseur et membre de l'association EGEE*. Certains sont « repérables » via les parents, note Marie-Pierre Buellet, directrice de la MIFE. Certains refusent le côté institutionnel des structures d'aide.

→ Luc Chambolle, directeur de la MLJ Bresse Dombes Côtière « Beaucoup de jeunes sont envoyés par Pôle emploi à



→ Sidonie Jiquel, responsable domaine Insertion - Conseil général de l'Ain «« La méthode de recrutement par simulation est extraordinaire!»



→ Marie-Pierre Buellet, directrice de la MIFE de l'Ain « Il faut trouver le bon dispositif au bon moment. »

→ Françoise Galland, directrice du CAD -Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain « L'entreprise artisanale est un bon moyen



professionnelle adultes

Quelles difficultés rencontrent les jeunes adultes ?

En 2009, dans l'Ain, 7600 jeunes se sont adressés à la MLJ, 8500 en 2010. Est-ce à dire que davantage de jeunes demandent de l'aide ou guittent l'école sans diplôme? « Les jeunes entrent en suivi à la MLJ mais en sortent moins vite qu'avant » nuance Jean-Luc Chambolle, directeur de la MLJ Bresse Dombes Côtière, Derrière les difficultés d'accès à l'emploi, se révèlent d'autres problématiques: santé, logement, mobilité... Sans oublier « l'ethnicisation des difficultés » note Jean-Lou Beuchot, L'ex-proviseur pointe aussi du doigt — et il n'est pas le seul autour de la table – « l'intellectualisation des apprentissages ». Un savoir-faire ne s'acquiert pas seulement via l'ordinateur mais en mettant la main à la pâte! « En cours, on apprenait des règles mais on ne les appliquait pas, c'était nul! » résume Kevin. Décalage il peut y avoir aussi entre la représentation de l'entreprise qu'ont les ieunes et la réalité.

Directrice du CAD (Centre d'aide à la décision) à la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ain, Françoise Galland rappelle qu'un jeune « qui entre en formation en apprentissage a plus de chances de trouver sa voie, plus de facilités à rebondir en cas de changement ». Elle constate aussi que depuis quelques années, le CAD, structure mise en place en 1991 afin d'aider les entreprises à trouver des apprentis, est de plus en plus amené à « se rapprocher de l'insertion ».

Quels dispositifs d'accompagnement existent? Quelle est leur efficacité?

Outre les mesures d'aide ouvertes à tous, Pôle Emploi

propose des mesures spécifiques d'accompagnement aux16/25 ans — un des trois publics prioritaires avec les seniors et les travailleurs handicapés.

La politique emploi formation régionale, coordonnée sur le terrain par les CTEF**, offre un panel de dispositifs, réservés ou non aux jeunes: actions orientation formation, mini-stages, stages d'expérience professionnelle... Soit, pour le CTEF Bresse Dombes Val de Saône,

« une enveloppe budgétaire de plus de 1,160 M€ en 2011 » souligne son animatrice, Zohra Farrugia. Mais attention, alerte Marie-Pierre Buellet, directrice de la MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi) de l'Ain, « si on ne met pas le bon outil au bon moment, on renvoie le ieune dans l'exclusion ».

Le diplôme sans le savoir-être ne suffit pas

Né en septembre 2010, le RSA Jeunes ne compte « que » 80 bénéficiaires dans l'Ain: il n'est ouvert qu'aux moins de 25 ans ayant travaillé deux ans lors des trois dernières années. Mais les jeunes chargés de famille ont droit aussi au RSA.

Le FAJ (Fonds d'aide aux jeunes), géré par le Conseil général, apporte des aides complémentaires. « Dans l'Ain, 54 % servent à des aides alimentaires, via les MLJ » explique Sidonie Jiquel, responsable du domaine Insertion au Conseil général. • A.P.

- * Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise
- * Contrats territoriaux emploi formation. Il en existe 3 dans l'Ain : Bassin bellegardien - Haut Bugey, Bresse Dombes Val de Saône, Bugey Plaine de l'Ain Côtière.



→ Zohra Farrugia, animatrice du CTEF Bresse Dombes Val de Saône « Les mini-stages permettent aux jeunes de prendre conscience de ce qu'est une entreprise. »

→ Jean-Lou Beuchot, ex-proviseur du lycée Carriat, membre de l'association EGEE* « Les jeunes peuvent avoir une représentation négative des métiers. »



→ Nathalie Bergeret, conseillère à l'emploi, placement et indemnisation - Pôle emploi « Le travail en réseau est très important. »

→ Kevin Mouraud, jeune suivi par la Mission locale « Je conseille aux copains qui sont dans la même galère d'aller à la MI Lmais certains n'y vont qu'une fois »





Au-delà des dispositifs, **le sur-mesure**

es estimations montrent que 10 % des Rhônalpins de 16/25 ans ne sont ni scolarisés ni en emploi ni en formation. Organisée suite à ce constat énoncé par Philippe Meirieu lors de son interview en août dernier*, la table ronde a vite débordé de la question initiale — Quelles solutions pour eux? Comment les repérer et les aider? — pour s'étendre plus largement aux problématiques rencontrées par l'ensemble des jeunes, « repérés et aidés » ou non, face au monde du travail.

Pas simple pour un 16/25 ans sans diplôme d'accéder à l'emploi! Le constat est unanime. Même si la méthode de recrutement par simulation (MRS), qui donne toutes leurs chances aux candidats — de tous âges — non qualifiés mais ayant les habiletés nécessaires au poste de travail, fait largement ses preuves. Encore faut-il que les entreprises lui fassent appel! Une « plate-forme de vocation », dédiée à sa mise en œuvre, est à leur service à Bourg-en-Bresse, rappelle Nathalie Bergeret.

Former ensuite aux spécificités du métier, les entreprises savent le faire. Mais former au savoir-être... « On demande de plus en plus de social aux entreprises », relève Françoise Galland. Certaines sont prêtes à prendre des personnes non qualifiées mais possédant toutefois les **savoirs de base** et ce **savoir-être** qui parfois fait défaut. Jean-Lou Beuchot déplore que le projet local de création d'une École

de la deuxième chance — dispositif soutenu par l'Union européenne —, pourtant longuement préparé, n'ait pas reçu l'aval nécessaire pour aboutir. Les E2C ont justement vocation d'aider les jeunes à intégrer une entreprise, via une formation très personnalisée, comprenant remise à niveau des connaissances et développement des compétences personnelles et sociales.

Travailler en partenariat

L'importance du partenariat et du travail en réseau a été soulignée par l'ensemble des participants. « Si un jeune fait la démarche d'aller spontanément vers une structure d'aide, on peut le sauver si on s'y met tous » rappelle Jean-Lou Beuchot. « Le partenariat est très fort dans l'Ain », souligne Marie-Pierre Buellet. Avis unanime.

Les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi ne manquent pas. « La palette est très large pour permettre de répondre à tous les problèmes » reconnaît Luc Chambolle, qui rappelle toutefois que la MLJ reçoit un nombre croissant de jeunes sans pour autant disposer d'une enveloppe formation en hausse. « Hors dispositifs, on se rencontre aussi dans des groupes de travail pour faire du sur-mesure », note Zohra Farrugia. Plus l'accompagnement est individualisé, plus il a de chances de réussir. • A.P.

* Publié en septembre 2011 dans le n° 69 du magazine InterAction.

BRÈVES

À lire

L'enquête « Entre étude et mission locale, menée par la MRIE* », en partenariat avec les Missions locales de la Région Rhône-Alpes, est téléchargeable sur le site www.mrie.org

* Mission régionale d'information sur l'exclusion

Mission générale d'insertion

→ Service de l'Éducation nationale, la MGI accompagne les jeunes de plus de 16 ans sortis depuis moins d'un an du système éducatif et « sans solution » pour la rentrée scolaire. En septembre 2011, dans l'Ain, 311 jeunes ont été reçus en

entretien de situation par les chefs d'établissements et les centres d'information et d'orientation (CIO), afin de leur proposer une solution adaptée : maintien ou retour en formation initiale, redoublement, orientation hors formation initiale (via le CIO en collaboration avec la mission locale ou autre organisme adéquat) ou admission dans un dispositif MGI. 4 MGI existent dans l'Ain, à Bourg-en-Bresse, Ambérieu, Bellegarde et Oyonnax. Rattachées à des établissements scolaires mettant leurs moyens à disposition, elles interviennent sur trois types d'action auprès des jeunes : accueil et remotivation, qualification et insertion, accueil des primoarrivants. Leurs modalités de fonctionnement sont variables mais leur objectif est identique: permettre au jeune entrant en MGI d'en sortir plus qualifié, de reprendre confiance et de réaliser ses objectifs professionnels et personnels.

Chiffres

→ Le nombre de jeunes en contact avec les 3 missions locales de l'Ain* est passé de 7 155 en 2008 à 8 519 en 2010. Celui de jeunes aidés par le FAJ (Fonds d'aide aux jeunes) a également augmenté, de 802 à 1 004, comme celui des aides accordées, de 1 136 à 1 417.

→ Du 01/02/2010 au 31/01/2011, le **CTEF**

Bresse Dombes Val de

Saône a accompagné 105 jeunes via une prestation bilan orientation, 156 ont bénéficié d'un mini-stage, 43 d'un stage d'expérience professionnelle.

→ Dans l'Ain, les entreprises artisanales accueillent environ chaque année 1 800 jeunes en contrat d'apprentissage. 80 % des jeunes trouvent ensuite immédiatement un emploi.

Nouveau

→ La loi Cherpion sur l'apprentissage publiée au JO le 29/07/2011 permet entre autres désormais aux 16/25 ans d'intégrer un CFA (centre de formation d'apprentis) même s'ils n'ont pas trouvé d'employeur. ●

L'accessibilité des espaces publics à tous, **c'est possible!**

AVEC LA LOI DE 2005 POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES, TOUS LES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC. VOIRIES ET ESPACES PUBLICS DOIVENT SE RENDRE ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES. NOMBREUSES SONT LES COLLECTIVITÉS EN RETARD DANS CETTE MISE AUX NORMES. LE CAUE DE L'AIN ORGANISAIT LE 9 DÉCEMBRE UNE VISITE DE TROIS COMMUNES PIONNIÈRES DANS CE DOMAINE.

ans l'Ain, seulement 120 communes sur 419 ont effectué leur plan obligatoire de mise en accessibilité en octobre 2011, assure Jean-René Pleynet, instructeur accessibilité à la Direction départementale des territoires (DDT). On est encore loin du compte! » Parfois effrayés par l'ampleur de la tâche, les élus repoussent les études. « Il y en a qui croient que l'échéance de 2015 sera repoussée, selon Jean-Louis Paris, représentant départemental de l'Association des paralysés de France (APF). Mais l'État a assuré qu'il n'y aura pas de dérogation. Il y a des maires qui mettent de la bonne volonté. C'est une question de choix politique. » Les communes de Feyzin, Villefranche-sur-Saône et Juliénas, respectivement 10 000, 50 000, et 1 000 habitants, prouvent que c'est possible à des échelles différentes.

Une chaîne de déplacements

« À Feyzin, nous avons fait le choix d'un plan ambitieux en supprimant 80 places de parking afin d'ouvrir l'espace aux piétons, explique Joël Gaillard, conseiller municipal en charge des déplacements. Le challenge était de relier les espaces entre eux et de fluidifier les échanges. Nous avons créé des parcs, des cheminements et implanté des panneaux indiquant les directions des lieux et le temps de parcours. » Le centre-ville bénéficie ainsi d'une chaîne de déplacement sans rupture, d'itinéraires clairs, d'un mobilier urbain facilitant le déplacement des personnes en fauteuil ou fatigables.

Protéger les piétons

Lier l'accessibilité avec l'esthétique et l'agrément, c'est possible. L'aménagement de la place des Arts à Villefranche-sur-Saône en est la preuve. Projet très vert, avec des matériaux nobles et des animations d'eau, il intègre les contraintes du handicap. « Nous avons fait un important travail sur la gestion des pentes, la hauteur des trottoirs, l'emplacement du mobilier urbain et surtout la neutralisation du passage des voitures pour protéger les piétons », explique Joël Le Minous, directeur des services techniques. Les personnes malvoyantes bénéficient d'une ligne de vie, rainure intégrée dans le sol qui les guide dans le centre-ville.

Une vision globale

Village implanté sur 750 hectares dont 450 de vignes, Juliénas a commandé en 2011 un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. « L'avantage, c'est qu'il permet d'avoir une vision globale pour le futur », explique le maire, Lilian Matray. Délivré sous forme de plan identifiant les travaux à effectuer, leur priorité, il est accompagné d'un petit cahier qui donne le chiffrage et l'échéance des travaux. « Il y a des opérations qui peuvent être faites rapidement et pour un coût raisonnable. »

→ La municipalité de Villefranche-sur-Saône

a recensé tous les points à améliorer sur





25 km de voirie et intégré l'accessibilité dans les travaux récents

→ À Feyzin, les panneaux permettent de se répérer dans la ville et incitent les gens







Rémi GUILLEUX, vice-président de l'UNAF:

« Il faut montrer PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN GILBERT le chemin au moment où il est visible »

ENSEIGNANT DE FORMATION, DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT, PATRON DU RÉSEAU DES MAISONS FAMILIALES RURALES DE NORMANDIE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE SA RÉGION, MAIRE D'UNE COMMUNE PROCHE DE CAEN, FORCÉMENT PÈRE DE FAMILLE ET QUI PLUS EST RETRAITÉ, RÉMI GUILLEUX SIÈGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UNAF), CE QUI LUI VAUT AUSSI D'ÊTRE ADMINISTRATEUR DE LA CAISSE CENTRALE DE LA MSA.

L'éducation redevient un débat de société. Cela vous étonne-t-il?

Cela ne surprend pas l'UNAF. Nous sommes dans une situation où parents et enseignants se sentent remis en question dans leurs responsabilités. Ils ont besoin de se redire quelles sont les promesses de l'école et quelles relations sont à partager. Nous sommes aussi dans une société dite de la connaissance où les questions d'éducation et de formation constituent un enjeu fondamental. Rappelons que le système éducatif laisse sur le bord du chemin un nombre conséquent de jeunes sans diplômes pour qui entrer dans la vie active constitue une difficulté majeure. Les parents s'interrogent et ressentent le besoin de changer de comportement. D'où un basculement vers la parentalité et l'accompagnement en ces temps, où l'on vient à bout de l'enfant-roi.

Que vaut-il mieux: l'éducation nationale ou l'éducation parentale?

On disait jadis: on met l'enfant à l'école pour l'instruire et on le garde à la maison pour l'éduquer. Pour nous, les parents restent les premiers éducateurs de l'enfant. La relation entre parents et école est à reconstruire car on a été un peu loin en considérant les parents comme des co-éducateurs, des co-formateurs. L'UNAF dit: chacun son rôle. On peut accompagner l'enfant de multiples manières pour lui montrer que ce qu'il apprend à l'école prend son sens dans la vie quotidienne.

La diversité des géométries familiales permetelle une unicité éducative? Y a-t-il un corpus éducatif commun à toutes les familles?

Nous répondons oui, quelle que soit l'organisation de la famille. Il nous paraît important que parents et enseignants s'attachent à une mission fondamentale: au-delà des savoirs, il faut donner aux jeunes des capacités de discernement, d'esprit critique, des clés de jugement pour mener leurs propres analyses et poser leurs propres choix. On dit souvent que les jeunes manquent de repères. Cela me surprend: ils n'en ont jamais eu autant. Ils en ont même beaucoup trop au point d'être sollicités en permanence.

Ça ne vaut pas non plus pour les parents?

On peut le dire comme ça. Tout parent s'interroge sur la manière dont il assume son rôle, particulièrement en matière d'éducation. L'UNAF soutient fortement les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). À chaque fois que l'on permet à des parents d'échanger, on les fait entrer dans des relations plus sereines. Il est par exemple bon d'être conforté dans une attitude face à un adolescent qui remet son avenir en cause.

Des générations de parents ont-elles été mal élevées? Disons mal préparées...

Question difficile. Le métier de parents est probablement celui où l'on est le moins formé. On le devient en l'étant. L'hérédité peut donner des repères; la société nous encourage à faire nos propres choix. Nous sortons d'une période où les sciences humaines nous incitaient à remettre en cause l'autorité, à considérer nos enfants comme des copains. Il était difficile dans ces conditions d'affirmer. Mon expérience de père et d'enseignant m'a aidé à formuler de petits doublés: l'amour et l'autorité qui permettent de se sentir reconnu, le dialogue et la transmission qui permettent au jeune de s'intégrer dans la société. Je note que ces mots sont de moins en moins tabous.

Éduquer aujourd'hui, est-ce remettre dans le droit chemin?

L'origine latine du verbe signifie plutôt montrer le chemin, pas remettre dans le droit chemin. La société est fortement invitée aujourd'hui à se poser la question : comment montrer le chemin ? Et la famille est le premier cercle à même d'y répondre. Par le respect, le devoir, l'estime de soi. Audelà, il faut créer les conditions pour que tous les acteurs forment une communauté éducative. C'est une démarche globale qui peut être accompagnée dans le cadre de la parentalité car les familles sont moins « outillées » pour assumer leur mission.

Estimez-vous que le divorce peut avoir des effets négatifs?

Il n'appartient pas à l'UNAF de porter un jugement sur le choix des familles, sur l'organisation de la cellule familiale. Elle rappelle régulièrement que l'enfant a besoin d'une relation au père et à la mère. Les études montrent que, en fonction de l'âge et des situations, les répercussions sont plus ou moins fortes. On ne peut pas dire que la

séparation est sans effet sur l'enfant, mais il n'est pas question d'affirmer que tous les enfants de divorcés sont potentiellement des enfants à problèmes. Le père et la mère peuvent garder une relation à l'enfant dans une démarche positive.

L'enfant a besoin d'une relation au père et à la mère

On peut désormais en parler?

C'est important d'en parler, même si c'est un problème sensible. De la qualité du dialogue et de l'écoute, dans beaucoup de situations, dépend la possibilité de donner des outils aux enfants et des repères aux familles pour qu'elles se construisent.

Beaucoup de grands-parents participent à l'éducation des enfants. Ils en sont même parfois les garants.

L'UNAF soutient et encourage ce lien intergénérationnel d'autant plus essentiel que l'emploi ou le choix du lieu de vie conduisent à la dispersion des familles. Nous ne



sommes plus dans une France rurale mais dans une Europe, voire un monde ouverts à tous les jeunes grâce à des dispositifs de formation comme Érasmus.

Comment favoriser ce lien? Nous nous sommes engagés dans l'opération Lire et faire lire où des plus de cinquante ans entrent en relation avec des parents et des enfants grâce au plaisir de la lecture. Deux grands réseaux se sont engouffrés il y a dix ans dans cette initiative: la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF; une cinquantaine d'UDAF continuent de s'y impliquer.

La lecture, c'est une valeur bourgeoise!

Je suis tout à fait conscient qu'un certain nombre de familles n'y ont pas accès, que le livre ne figure pas dans leur environnement. Il n'empêche que l'école primaire permet aux enseignants et aux parents de se reconnaître. L'école doit être un lieu ouvert sur le territoire. À travers elle, à partir des activités périscolaires ou associatives, à partir de la lecture ou, que sais-je?, de la cuisine, on donne l'occasion d'aller vers l'autre. Soyons vigilants à l'égard des familles qui s'isolent car ces ruptures sont porteuses de difficultés. Je n'ai pas de remède sauf à dire qu'il faut valoriser toutes les occasions qui provoquent la reconnaissance de l'autre.

Croyez-vous que les enseignants sont ouverts à ça?

S'ils sont reconnus et valorisés, pourquoi pas? L'école demeure dans la commune comme un trait d'union, un point de rassemblement. Le fait que je ne parle pas des parents d'élèves ne veut pas dire que je les écarte. Nous allons au-delà pour dire que toutes les familles ont leur place en tant que telles dans la communauté des adultes qui environnent l'enfant.

Il fut un temps pas si lointain où le mot famille n'avait pas bonne presse et où l'UNAF passait pour incarner une image vieillotte de la famille.

La famille traditionnelle, en référence à la famille catholique? L'UNAF a eu cette connotation, mais ce marquage s'est plus ou moins effacé. Les UDAF rassemblent des associations familiales d'une grande diversité qui débattent de questions de société avec des références religieuses ou philosophiques très diverses.

Comment nourrit-elle sa réflexion sur la famille vue sous le prisme de l'éducation?

La première source est alimentée par les unions départementales. Nous avons aussi mis en place un **Observatoire de la Famille** décliné dans toutes les UDAF. Il s'intéresse chaque année à un thème et mène un vrai travail d'enquête dans chaque département à partir d'une grille et d'un panel que l'on peut qualifier de scientifiques. Le propos n'est pas de substituer à l'Insee ou à d'autres, mais de repérer, grâce à ces études plus qualitatives, les grandes questions que se posent les familles. Nous avons enquêté sur les modes de garde, sur l'orientation, sur l'autonomie des jeunes (ces documents sont disponibles

en ligne). Notre étude sur l'absentéisme scolaire a été très bien reçue. Beaucoup d'organismes l'ont consultée et la direction générale de l'enseignement scolaire l'a lue avec intérêt parce qu'elle apportait du « vécu ».

L'UNAF est donc plus dans l'expertise que dans la revendication?

Nous nous inscrivons dans le cadre des quatre missions définies par le législateur lors de la création de l'Union en 1945: représenter les familles, gérer des services, ester en justice et émettre des avis à destination des pouvoirs publics, ce qui lui confère une capacité d'expertise et de sensibilisation. Pour nous. **la famille est un lieu de**

construction des personnes qui constituent une cellule, qu'elle qu'en soit le mode d'alliance, et il est vital qu'elles soient confortées dans leur rôle de parents et d'éducateurs.

Pour nous, les parents restent les premiers éducateurs de l'enfant

Êtes-vous de plus en plus sollicité?

Sur la thématique de l'éducation, oui, depuis trois ou quatre ans. Par le Parlement, par exemple, sur les rythmes scolaires et l'absentéisme. Nous le sommes pour notre capacité à traduire le vécu, les questions et les besoins des familles. Nous apportons une dimension concrète aux réalités familiales.

Ça vous travaille?

Beaucoup, à titre individuel et au titre de mon engagement à l'UNAF. Je crois à la promotion de la personne; c'est ce que m'ont appris la vie et les gens que j'ai rencontrés. Je crois à l'école des talents. **Dans chaque jeune, il y a quelque chose d'unique**, des talents et des atouts qui exigent que les adultes créent une dynamique pour lui permettre d'aller au bout de son projet. Utopie ? Peut-être. Je ne renierai jamais cette naïveté. Il y a des parcours rec-

tilignes et des parcours sinusoïdaux. Il est illusoire de vouloir mettre les gens dans des cases. Il faut s'appuyer sur ces talents pour franchir les étapes. Je suis désespéré de voir tous ces jeunes quitter l'école sans formation, frustrés, blessés. Nous n'avons pas su les valoriser; les dispositifs d'éducation et de relation avec les adultes n'ont pas fonctionné. Les reprendre en main à 18 ans coûte cher et ne recolle en rien ce qui a été brisé. Il faut montrer le chemin au moment où il est visible, sinon il est trop tard. Oui, tout cela me travaille, mais me motive aussi!



Faire rayonner **la charité**

DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE DU SECOURS CATHOLIQUE DEPUIS JUIN 2011, CÉLINE TOURNUS SOUHAITE DÉVELOPPER LA FORMATION DES BÉNÉVOLES.



→ « Nos ressources proviennent à 80 % de dons. Les collectivités locales nous aident par des subventions ou la mise à disposition de locaux », précise Céline Tournus.

Qu'est-ce que le Secours catholique ?

Une association fondée par un évêque en 1946, avec pour objectif de « faire rayonner la charité ». 62 000 bénévoles œuvrent au quotidien en France. Une des principales orientations est de s'associer avec les plus démunis, les rendre acteurs de leur propre parcours.

Comment fonctionne l'association?

Une délégation existe dans chaque département. Des équipes locales, animées uniquement par des bénévoles, tiennent des permanences pour accueillir les personnes, étudier leur situation, mener les actions.

Dans l'Ain, **270 bénévoles** œuvrent dans **23 équipes** locales et une trentaine sont rattachés directement à la délégation. 5 salariés travaillent au siège : une secrétaire, une comptable, un animateur et une animatrice qui accompagnent les équipes dans la mise en place des actions et animent les thématiques transversales (accueil des demandeurs d'asile, familles, prison, formation des bénévoles, actions internationales, communication), et moi qui, en tant que déléguée, coordonne l'équipe.

La délégation a un fonctionnement associatif, avec un bureau présidé jusqu'à mi-novembre par Serge Dreumont et aujourd'hui par Françoise Dalmais.

Quelles aides apportez-vous et à qui?

Les personnes viennent chercher un colis alimentaire, un chèque service, des vêtements... mais aussi une présence,

un peu de chaleur humaine, de bien-être. Certaines n'ont pas d'autre lieu où venir simplement discuter, retrouver un lien social. Nous sommes très attentifs à ce côté rencontre entre la personne et le bénévole. Des équipes organisent des sorties : en juin des familles ont pu découvrir le Parc des oiseaux. Je souhaite développer l'action collective, ces projets où les personnes sont partie prenante.

Nous aidons environ 5 000 personnes par an : beaucoup de familles monoparentales, de jeunes, et des demandeurs d'asile. De nombreuses personnes sont envoyées par les assistantes sociales : on travaille vraiment en dialogue avec les structures

d'accueil, les services du Conseil général, les associations...

Les équipes locales peuvent accorder des aides financières ponctuelles de moins de 70 €. À la délégation, une commission aux

Cette envie de rendre service,

aides se réunit chaque lundi pour étudier les demandes d'un montant supérieur transmises par les assistantes sociales.

Oui sont les bénévoles ?

Essentiellement des retraitées ! Toucher d'autres personnes, des actifs, des jeunes, est un de nos défis, qui nécessite de bousculer les habitudes, par exemple de proposer des permanences le samedi ou en fin de journée. Je rentre justement d'une session nationale sur « Appeler et accompagner un bénévolat en évolution ».

Parfois des personnes aidées deviennent bénévoles : à leur tour, elles ont envie de rendre service.

Les bénévoles ne sont pas forcément croyants ou pratiquants, ils ont cette envie de rendre service à l'autre. Pour être bénévole, il faut de la bonne volonté, de la patience, de la bienveillance, être prêt à laisser bousculer ses idées recues sur la pauvreté.

Je souhaite développer la formation : c'est important que les bénévoles soient formés sur les dispositifs de l'action sociale, la demande d'asile, l'accueil, l'écoute active... Ces formations sont gratuites et librement ouvertes.

Quelles actions internationales menez-vous?

Chaque délégation est en lien avec une Caritas à l'étranger. Dans l'Ain, une équipe travaille sur la collecte de fonds et le suivi de projets concrets au Sud-Soudan.

Propos recueillis par Annick Puvilland.

MÉDIA



Regard **sur le handicap**

→ Chaque semaine, la radio RCF Pays de l'Ain propose à ses auditeurs le rendez-vous « Autrem'handi » Ce magazine présente l'actualité du handicap et fait découvrir un événement, une structure ou une personnalité. Cette émission est réalisée en collaboration avec les 7 autres radios RCF de Rhône-Alpes. •

À écouter le lundi à 12 h 45 sur les fréquences suivantes: RCF Pays de l'Ain à Bourg-en-Bresse 93.9 FM – Belley 92.8 – Hauteville 97.9 - Oyonnax 88.1 – Bellegarde 100.9 et sur internet www.rcf.fr

ACTION



1 semaine pour 1 emploi

→ **Du 10 au 14 octobre,** 11 rendez-vous ont marqué la 7º édition de « 1 Semaine pour 1 Emploi » dans l'Ain, événement rhônalpin organisé par Pôle emploi en lien avec de nombreux partenaires. À Bourg-en-Bresse, trois manifestations étaient organisées (contre une seule en 2010), dont un grand forum de l'emploi et de la formation, avec job dating, conférences et zoom sur l'alternance, sur deux jours, à Ainterexpo. À Bellegarde-sur-Valserine, s'est tenu le 1er Forum emploi du pays bellegardien. À Meximieux/Miribel, le rallye emploi a été apprécié pour son originalité.

Au total, les 11 rencontres ont accueilli plus de 7 000 visiteurs. 297 entreprises étaient présentes, proposant 762 offres d'emploi.

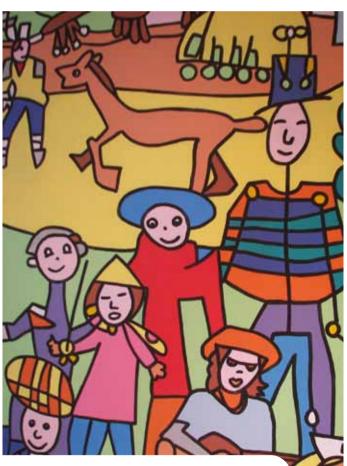
Toutes les données chiffrées de l'emploi dans la région sont en ligne sur www.emploi-rhonealpes.fr

Avenir **Dysphasie Ain**

→ En octobre, l'AAD 01 (Association Avenir Dysphasie de l'Ain) a participé à la 5° Journée nationale des Dys (dysphasiques, dyslexiques, dysgraphiques), à Saint-Denis-lès-Bourg. Regroupant des parents d'enfants souffrant de troubles du langage oral, l'association a pour but d'aider les familles pour le dépistage, la mise en place des soins, les adaptations scolaires et extrascolaires, et de sensibiliser les médecins, enseignants et rééducateurs. Un groupe de parole se réunit une fois par mois, à Bourg-en-Bresse, avec parfois la présence de professionnels venant parler de leur métier et leurs actions auprès des enfants. Prochaines rencontres: 27 janvier, 30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin.

L'association met en place également, avec le soutien de la CAF, des projets autour de la parentalité. Après des ateliers artistiques réunissant, d'octobre 2009 à juin 2010, des enfants dysphasiques et leurs parents autour de la réalisation d'une fresque, le projet 2011/2012 est branché informatique : l'atelier média « bricoleur d'images » ouvert pour 8 familles (1 enfant/1 parent), sur 9 séances de 2 h, est axé sur la création d'un bloq.

Tél. 06 07 46 77 22 (Marie-Pierre Marchand, présidente)



→ Réalisée par six enfants dysphasiques accompagnés de leurs parents, lors d'ateliers animés par la plasticienne Martine Burianne, la fresque a été exposée à la CAF puis à la mairie de Bourg-en-Bresse.



SOLIDARITÉ

Courir contre l'exclusion

→ Le 10 novembre, les 21 élèves de la classe de 2e année BEPA Services aux personnes de la MFR* de la Dombes ont organisé un « marathon de la solidarité ». Objectifs: « faire vivre les valeurs olympiques d'amitié, de respect et d'excellence; être solidaire face au phénomène de l'exclusion; promouvoir le développement durable à travers le recyclage ». Partis à 8 h 30 de Montluel, ils se sont relayés sur 34 km, jusqu'à Gleizé (Rhône), avec arrivée finale à L'Oasis. Lors des étapes dans les 9 communes partenaires du projet, ils ont lu et transmis leur charte « Courir pour ceux qu'on laisse au bord de la route », en présence des maires et de représentants d'associations, et collecté 40 m³ d'objets et vêtements, pour l'Oasis, association de réinsertion qui trie et vend des objets de récupération.

Menée dans le cadre du concours « Les Jeux des jeunes » lancé par le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional), l'initiative devrait être reconduite l'année prochaine, à la demande des communes traversées et des jeunes dynamisés par leur « exploit » sportif et humanitaire. •

* Maison familiale rurale

SANTÉ

La prévention du suicide **en prison**

→ Á l'invitation de l'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP). le professeur Jean-Louis Terra, psychiatre et coauteur en 2009 du Rapport sur la prévention du suicide en prison, a donné une conférence à Bourg-en-Bresse en novembre 2011. Objectif: sensibiliser les bénévoles et professionnels intervenant en milieu carcéral aux moyens simples d'améliorer la protection des détenus. Le professeur a notamment expliqué les différents stades du processus d'une tentative et insisté sur l'importance de la détection systématique. « Beaucoup de suicides surviennent chez les primo-accueillis en milieu hospitalier et carcéral. La réassurance n'a pas beaucoup lieu. C'est la qualité des guestions qui compte. »

Le repérage s'appuie notamment sur l'emploi d'une grille d'évaluation de l'urgence sur une échelle de 1 (idées diffuses) à 9 (décès). Les groupes de parole, l'interphonie, le poste de radio au quartier disciplinaire et les codétenus de soutien, sont autant de recommandations supplémentaires transmises au garde des Sceaux en 2009.

ANVP - Centre pénitentiaire - anvp.bourg@yahoo.fr

SOCIAL

Jeunes et bénévoles en Europe

→ Le 28 novembre, dans le cadre de l'année européenne du volontariat et du bénévolat, l'AGLCA, France Bénévolat des pays de l'Ain et la MJC de Bourg-en-Bresse ont organisé une table ronde sur la place des jeunes dans nos associations. Participaient aux échanges Susana Szabo, responsable de l'international pour France Bénévolat, Brice Gourdol de l'UDMJC Drôme, et Philippe-Fabien Desigaud, correspondant régional du Programme européen Jeunesse en action. Plusieurs témoignages ont enrichi le débat: Romain Perrier a expliqué son parcours avec la Société des Amis de Mont-Didier. Julien Tavernier a montré les efforts de l'association La truffe et les oreilles pour mobiliser les lycéens autour du projet de la Tannerie à Bourg. Des jeunes de la MFR de Montluel ont présenté une action menée avec la Frapna. ●



→ La table ronde a montré que le benevole est plus naturel dans certains pays.



RENCONTRE

L'économie solidaire a rencontré son public

→ En novembre, deux temps forts des Rencontres solidaires 2011 en Rhône-Alpes se sont déclinés dans l'Ain. Sur Trévoux, le festival Économie du 3° type organisé par l'association Val Horizon a permis de présenter l'économie sociale et solidaire et d'en débattre avec des lycéens et leurs parents. À Bourgen-Bresse, le Festival du cinéma solidaire orchestré par l'AGLCA en lien avec six acteurs de l'économie sociale a réuni plus de 270 spectateurs. Plusieurs établissements scolaires se sont associés à la réflexion. 2012 verra de nouvelles opérations permettant de faire connaître les associations, coopératives et mutuelles et leurs modèles de fonctionnement économique. ●

De l'usage du détournement

PENDANT 4 JOURS DÉBUT OCTOBRE, LES COMPAGNONS D'EMMAÜS DE LA COMMUNAUTÉ DE BOURG-SERVAS ONT ACCUEILLI LES VISITEURS DU SALON DE L'HABITAT DANS UN ESPACE CONÇU PAR DEUX DESIGNERS STÉPHANOIS ET RÉALISÉ AVEC DES MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION. « LA VILLE PRODUIT DES DÉCHETS; ON A MONTRÉ QUE LES DÉCHETS PEUVENT AUSSI PRODUIRE DE LA VILLE », COMMENTE BRUNO SAVY, PRÉSIDENT DU SALON. RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE INSOLITE ET RÉJOUISSANTE.

l est 18 heures dans le réfectoire, baigné dans des odeurs de soupe poivrée et de tabac chaud. C'est ici même, six mois plus tôt à l'heure du déjeuner, qu'a eu lieu la première rencontre entre les compagnons et deux jeunes hommes débarqués de Saint-Étienne et présentés par Karine comme « les designers ». Dans les semaines qui suivirent, Florian Méry et Frédéric Huet prirent leurs quartiers à la communauté de Servas, dormant dans la salle des meubles ou sur le canapé des amis. Leur tâche: construire après l'avoir imaginé - le décor du hall d'accueil du Salon de l'habitat à Bourgen-Bresse autour du thème de la ville et des matériaux de récupération.

Un atelier éphémère

La commande émanait de Bruno Savy, président du Salon, à l'origine de la tonalité « écolo-durable » de l'édition 2011 et instigateur du rapprochement avec les spécialistes de la récupération, à savoir Emmaüs. L'atelier éphémère des designers du studio d'Un Centième s'installa facilement dans la routine de

la communauté. Au fil de leurs séjours (près d'un mois et demi au total), le boulot avançait dans l'odeur de sciure et les volutes de cigarettes, avec un compagnon menuisier de métier comme troisième compère. Au cul des bennes, Gérard sélectionnait les grandes pièces de bois nécessaires à la construction des chalets-présentoirs, des tabourets-socles et des palissades... Jean-Jacques faisait de même en salle des meubles.

« Au sein de la communauté, chacun a contribué à sa manière à l'aboutissement du projet », raconte Florian: le cuisinier qui les a nourris, les ripeurs qui ont convoyé le

mobilier, les compagnons présents pendant le Salon et tous ceux qui, simplement, passèrent jeter un œil à l'atelier.

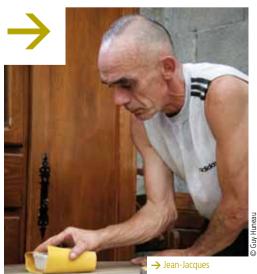
Créer quelque chose de beau

« C'était quasiment une résidence d'artistes, s'amuse Karine Terraz, coresponsable de la communauté. La présence de Florian et Fred modifiait l'atmosphère. C'est ce partenariat qui nous a fait dire oui au projet: recevoir des gens chez nous, contribuer à quelque chose de créatif et de beau. » Les compagnons ont « détourné » des objets et des matériaux au sens propre, les sauvant de la benne pour une re-création. Pendant des semaines, les compagnons ont aussi sélectionné des dizaines d'objets — lampes, livres, théières, jouets... — destinés à la vente lors du Salon.

Contribuer à quelque chose de créatif et de beau

Un drôle d'espace

« Au Salon, les gens ont bien accroché, s'étonne encore Nounours. L'idée des chalets leur a plu. » « On était plus là pour faire connaître le mouvement que pour vendre, poursuit Jean-Jacques. Emmaüs n'est pas connu sous son vrai visage, plein de gens en sont restés aux chiffonniers des débuts. On a montré que le mouvement avait évolué,





qu'on avait un rôle dans la prise en compte de l'environnement. » Le message avait sa place dans ce salon grand public où l'espace occupé par les compagnons fut très remarqué. C'était un drôle d'espace, élégant et fantaisiste, hybride de salle des ventes, de bric-à-brac, de village miniature et de lieu de rencontre.

Les chiffonniers ont bien changé

Pendant 4 jours, les compagnons sont allés « au-devant des gens »: « ils étaient souvent surpris qu'on vive en comptant sur nos propres moyens, sans subvention et sans allocations », raconte Tarik. « Les compagnons, ce sont des anciens profs, des agents de sécurité, des menuisiers... alors que les gens croient qu'Emmaüs c'est pour les taulards et les clochards. » La curiosité et la sympathie des visiteurs ont fait de ce salon « une belle expérience » pour Emmaüs, de l'avis de Nounours.

Déjà il y a deux ans, la communauté avait une présence discrète au Salon de l'habitat, avec une affiche du mouvement national sur le thème du logement. L'année suivante, le syndicat de gestion des déchets, Organom, avait fait son marché à Emmaüs pour s'équiper en tables et chaises d'occasion pour leur stand du Salon. « Cette année, on a mis les deux pieds dedans! », résume Karine. La présidente des Amis d'Emmaüs, Édith Boyer, a apprécié la marque de confiance des orga-

nisateurs du Salon. « L'opération a mis en valeur le travail des compagnons et nous ouvre sur de nouveaux projets. »

Image de soi

À gauche de l'espace Emmaüs, une galerie de portraits regardait les visiteurs droit dans les yeux. Ces photographies de compagnons et d'amis de la communauté sont l'œuvre de Guy Huneau, réalisées à Servas en septembre. Loquace et sensible, le photographe était présent au Salon et invitait les passants à s'installer dans son studio temporaire tendu de draps blancs. « Ces portraits sont réalisés pour le regard de la personne photographiée; c'est un travail de construction ou de reconstruction personnel. Libre à eux, ensuite, de les porter ou non au regard des autres. » Guy Huneau – lui aussi stéphanois et familier de la communauté Emmaüs de Firminy – développe cette démarche « d'image de soi » depuis plusieurs années. « Mon objectif est de susciter de la confiance et de l'estime de soi. » Pendant le Salon, des dizaines de visiteurs, seuls ou en groupe, ont posé sous la lumière de Guy Humeau et sont repartis avec un tirage papier. À Emmaüs, plusieurs de ces beaux portraits ont été offerts à des regards féminins aimants; « je l'ai donné à ma mère » dira l'un quand son voisin répond « à ma copine » et un autre « à ma fille ».

SALON DE L'HABITAT

« Matières de ville »

www.uncentieme.com

→ Matières de ville a été réalisé grâce au partenariat du Conseil général de l'Ain, de Cap3B, d'Organom, de Bourg-en-Bresse Agglomération et de la société Sacicap groupe Procivis. Florian Méry et Frédéric Huet, designers, studio Un Centième, 42000 Saint-Étienne

Guy Huneau, photographe, 42000 Saint-Étienne - Tél. 06 70 05 30 05







© Guy Huneau



La politique de l'enfermement

L'EUROPE EMPRISONNE SIX FOIS MOINS QUE LES USA MAIS S'ENGOUFFRE DANS LA MÊME LOGIQUE DE L'ENFER-MEMENT COMME PRINCIPALE RÉPONSE À LA CRIMINALITÉ ET À LA DÉLINQUANCE. LA FINLANDE PROUVE POURTANT QU'ON PEUT MENER AVEC SUCCÈS UNE AUTRE POLITIQUE.

Plus de 9,8 millions de personnes sont incarcérées dans le monde et ce nombre ne cesse d'augmenter. La surpopulation carcérale s'aggrave, y compris en Europe où la tendance générale est à l'allongement des peines. Pourtant, aucun lien probant n'existe entre le

La Finlande a divisé par deux le nombre de détenus en vingt ans taux de criminalité

— qui reste plus ou
moins stable dans
beaucoup de pays

— et le nombre de
personnes incarcérées: l'usage de la
prison en dit plus

long sur nos peurs et nos croyances que sur l'état objectif de la criminalité.

La certitude de la peine

Plus de la moitié des prisonniers sont détenus dans trois pays: USA, Russie et Chine (ils ne représentent pourtant qu'un quart de la population mondiale). En Europe aussi, les disparités sont fortes. Le taux de population carcérale¹ est le plus élevé en Estonie, Lettonie, Lituanie et en Pologne... qui emprisonnent pourtant trois fois moins que les États-Unis (record mondial avec 756 détenus pour 100 000 habitants). Au-dessus de la moyenne européenne (120 détenus pour 100 000 habitants), on trouve aussi la République tchèque (182), l'Espagne, le Luxembourg, l'Angleterre, le Pays de Galles et l'Écosse, la Slovaquie et la Hongrie. La France atteint (en seule métropole) un taux de 102 pour 100 000 habitants², supérieur à ceux de l'Irlande et des pays scandinaves (entre 63 et 76).

La Finlande affichait pourtant dans les années 1970 un taux de détenus bien plus élevé que les autres pays du Nord de l'Europe. Faisant primer la « certitude de la peine » sur la « sévérité de la peine », elle prit une série de mesures qui ont divisé par deux le nombre de détenus en vingt ans, sans que le taux de criminalité et de délinquance ne progresse. Il a fallu pour y parvenir une convergence de vues et d'action entre les politiques, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire. Ils ont su écouter et prendre en compte les études des chercheurs et scientifiques finlandais sur les effets — et les coûts — des différentes politiques.

Une des premières réformes a limité la détention provisoire aux « délinquants violents dangereux ». En France, les prévenus représentent encore 23 % des personnes incarcérées, contre 15,6 % en Finlande. La Finlande a également augmenté le montant des amendes, développé les **dispositifs alternatifs** et de libération conditionnelle et a adapté ses procédures.

Engorgement

Ailleurs, on persiste à préférer construire des prisons. La surpopulation carcérale est particulièrement aiguë dans les pays du Sud de l'Europe, Grèce, Italie, Espagne mais aussi en Belgique et en France. Dans notre pays, le nombre de condamnés ne cesse de croître, au point que 100 000 personnes attendaient l'exécution de leur peine d'emprisonnement début 2011 (peines qui dans 9 cas sur 10 sont inférieures à un an)³. Si d'autres ont su regarder en face les effets mesurables des politiques d'incarcération sur la criminalité et la délinquance, et ont pu l'infléchir avec des résultats probants, alors la France devrait pouvoir trouver la voie d'une salutaire réflexion sur le sujet. • A.B.

1-World prison population list, International Center for Prison Studies, Londres

2-Direction de l'administration pénitentiaire, oct.2010

3-Ministère de la Justice, 2011

BRÈVE

La détention préventive

→ Les pays qui recourent le moins à la détention avant jugement sont l'Allemagne, le Royaume-Uni et les pays scandinaves ; les grands partisans de la préventive sont la France, l'Espagne et les Pays-Bas. ●

Courtes peines

→ Les peines de moins d'un an de prison représentent plus du tiers des condamnations en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en Finlande et en Norvège. Dans ce dernier pays, on incarcère nettement plus qu'en France, mais pour des durées deux fois plus courtes (et la détention à perpétuité n'existe pas).

Surpopulation carcérale

→ On compte en moyenne en France

111 personnes détenues pour 100 places. La surpopulation touche surtout les condamnés aux courtes peines et les prévenus. La Nouvelle-Calédonie atteint des sommets atterrants : 340 détenus pour 100 places.



www.mag-tempslibre.com

1er magazine de l'Ain en ligne

Découvrez toute l'actualité loisirs en ligne sur notre nouveau site internet

Besoin d'une information pratique ?

www.mag-tempslibre.com

Envie de découvrir de nouvelles recettes ?



AINCINÉ

MUSIQUE

AINRESTO

ENCHEM'AIN

EMPR'AINTE VERTE



AINFO PRATIQUE

Des bonnes adresses solidaires (Restos du coeur, Tremplin, Croix Rouge...), des conseils... Une rubrique qui, au fil du temps, vous rendra bien des services.

TEMPS LIBRE 01

29, rue Charles Robin - 01000 Bourg-en-Bresse Tél.: 04 74 50 65 66 - Fax: 04 74 50 65 67 tempslibre.redaction@wanadoo.fr

LA RÉGION RHÔNE-ALPES AIDE 10 000 FOYERS À S'ÉQUIPER EN CHAUFFE-EAU

SOLAIRE OU CHAUDIÈRE BOIS GRÂCE AU CHÈQUE-ÈNERGIE.
ET AVEC LA RÉHABILITATION THERMIQUE DE 4000 LOGEMENTS SOCIAUX,
LA CONSTRUCTION OU LA RÉNOVATION DE LYCÉES À BASSE CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE ET UN SIÈGE LABELLISÉ HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE,
LA RÉGION S'INVESTIT POUR LA MAÎTRISE D'ÉNERGIES.

